RD-CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3217 - MARDI 15 MAI 2018

DÉDOUBLEMENT DES PARTIS ET REGROUPEMENTS POLITIQUES

Le gouvernement accusé de semer les germes de violence

Henri Mova remettant au président de la Céni la liste des partis et regroupements politiques opérant en RDC

Analysant froidement la liste des partis et regroupements politiques publiée dernièrement dans le Journal officiel, l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) redoute des accrochages entre les membres des partis et regroupements politiques dédoublés. Une situation qu'elle estime délibérément créée *« dans le but de morceler les voix des partis et regroupements politiques concernés en vue de les empêcher d'atteindre le seuil fixé par la loi »*.

L'Acaj accuse le gouvernement de violer la loi sur les partis politiques qui dispose qu'aucun parti politique ne peut adopter la dénomination, le sigle, les symboles et autres insignes distinctifs d'un autre parti politique déjà enregistré, mais aussi l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Page 3

MEETING DU 2 JUIN À SAINTE-THÉRÈSE

« Ensemble pour le changement» entend défier Kimbuta

Delly Sessanga confirme le rendez-vous du 2 juin à la place Ste Thérèse

À l'instar de l'UDPS qui avait tenu son meeting sans heurts le 24 avril dernier à la place Sainte-Thérèse, mettant ainsi fin à plusieurs mois d'interdiction de manifestations publiques, la plate-forme « Ensemble pour le changement » espère elle aussi obtenir de l'autorité urbaine, le 2 juin, la même largesse tout en mettant en garde contre une éventuelle interdiction. *« Il n'y a pas de raison pour que notre meeting soit empêché. C'est un droit, nous ne sommes pas en train de mendier »*, a indiqué le secrétaire général de cette plate-forme, Delly Sessanga, qui invite tous les partis membres, dont ceux de l'Alliance pour la République, à prendre une part active à cette manifestation.

Page 4

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Des laboratoires mobiles installés à Bikoro

Des stratégies de coordination des interventions sont mises en place par le gouvernement, à travers le ministère de la Santé publique avec l'appui des partenaires dont l'Unicef et l'OMS, afin d'arrêter la propagation de l'épidémie d'Ébola à travers la province de l'Équateur.

Des équipements et autres matériels ont été expédiés sur place à Bikoro, dans la province de l'Équateur. Des laboratoires mobiles ont été installés, il y a quelques jours, offrant la possibilité de faire sur place des analyses sur des cas suspects. Douze premiers échantillons sont déjà en cours d'analyse, apprend-on.

Page 3

ENJEUX POLITIQUES

599 partis et 77 regroupements politiques attendus aux élections

Il ressort de la liste publiée vendredi au Journal officiel que seulement 599 partis et 77 regroupements politiques enregistrés vont participer aux élections de décembre prochain. La plupart ont été, pour des raisons diverses, radiés de la liste. Les quatre courants de l'UDPS se revendiquant du même label y sont répertoriés autant que les partis et regroupements politiques affiliés à la plate-forme « Ensemble pour le changement » dont le G7 et l'AR.

Par ailleurs, l'absence de la plateforme « Le centre », de Germain Kambinga, qui brasse une vingtaine de partis politiques, fait polémique. Ses responsables ne s'expliquent pas qu'elle ne soit pas reconnue alors qu'ils ont respecté toute la procédure administrative requise.

Page 2

Manifestation d'un parti politique à Kinshasa

SITUATION DES ENFANTS DANS LE GRAND KASAÏ

L'Unicef lance son rapport

« Kasaï : les enfants, premières victimes de la crise », c'est l'intitulé du document publié par l'agence onusienne, le 12 mai à Kinshasa, par le biais de sa directrice générale adjointe, Fatoumata Ndiaye, qui vient de séjourner au Nord-Kivu et au Kasaï central.

Les conflits armés affectent plus les enfants

Le lancement du rapport s'est fait en présence du ministre d'État au Budget, Pierre Kungudia, en qualité de notable du Kasaï ; le ministre de la Coopération au développement, John Kwet ; et le ministre des Postes, téléphone, nouvelles technologies de l'information et de la communication, Emery Ukundji, qui a représenté le ministre de la Solidarité nationale et action humanitaire.

Ce document est en fait un instrument de plaidoyer en direction des décideurs et autres donateurs pour répondre aux besoins humanitaires des enfants de la région, exposés à la malnutrition après les attaques des miliciens Kamuina Nsapu dans les provinces du Kasaï central, du Kasaï et du Kasaï oriental en 2016 et 2017. « Je voudrais réitérer l'appel aux bailleurs de ne pas oublier les enfants du Kasaï et de se montrer généreux afin que la reconstruction de la vie de centaines de milliers d'enfants affectés par la violence puisse se faire rapidement et de manière durable. Je tiens à remercier les bailleurs qui se sont déjà mobilisés pour les enfants du Kasaï », a déclaré Fatoumata Ndiaye, lors du lancement de ce rapport.

Présenté par le représentant adjoint de l'Unicef en RDC, Tajudeen Oyewale, le document de l'Unicef retrace les différentes violations des droits de l'enfant dans cette partie du pays. Il révèle, par exemple, que des milliers d'enfants ont été utilisés par les milices et ont été témoins des violences et meurtres des membres de leurs familles ainsi que de leurs amis. À cause des attaques de ces miliciens, l'agence onusienne estime qu'un demi-million d'enfants n'ont pas pu terminer l'année scolaire en 2017.

Les conséquences sur leur santé ne sont plus à démontrer à la suite de cette crise, fait savoir le rapport de l'Unicef. De nombreuses familles et leurs enfants ont perdu l'accès aux soins de santé, à l'eau salubre, à l'assainissement et à une bonne alimentation. Conséquence, les enfants sont exposés à la malnutrition et quatre cent mille d'entre eux risquent d'en mourir.

Assistance de l'Unicef

Bien que l'accalmie règne présentement dans la région du Grand Kasaï, les stigmates des attaques des miliciens Kamuina Nsapu sont loin d'être effacées. Sur le plan humanitaire, les besoins sont énormes. C'est dans ce cadre que, pour alléger la souffrance des enfants et des femmes dans cette partie du pays, le gouvernement congolais, l'Unicef et leurs partenaires ont pu, l'année dernière, assister plus de soixante-dix mille enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère. Des campagnes de vaccination contre la rougeole ont été aussi menées à l'intention de deux millions d'enfants.

L'Unicef a également facilité l'accès à l'eau et à l'assainissement à plus de trois cent mille enfants et distribué des articles ménagers essentiels à plus de cent mille personnes touchées par le conflit. Dans le domaine scolaire, vingt mille enfants ont bénéficié de l'accès à l'éducation et plus de mille sept cents autres ont été libérés des milices.

Blandine Lusimana

ENJEUX DE L'HEURE

Seuls 599 partis et 77 regroupements politiques participeront aux élections

La liste des formations et regroupements politiques légalement reconnus en République démocratique du Congo (RDC) a été publiée, le 11 mai, au Journal officiel.

Lentement mais sûrement, le processus électoral est en train de s'éclaircir au regard des dernières évolutions qui assurent quant à la tenue des scrutins, d'ici au 23 décembre. Après la promulgation par le chef de l'État de la loi portant répartition des sièges, la publication, le week-end dernier, au Journal officiel de la liste des partis et regroupements politiques légalement reconnus en RDC est venue booster le processus électoral et ôter les dernières appréhensions qui pesaient encore, en rapport avec le respect par la Céni du calendrier électoral. Plus d'un mois après le dépôt à la Céni de cette liste par le vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur, la voilà qui vient d'être revêtue du sceau de la légalité tel que consacré par sa publication au Journal officiel.

Il ressort de cette liste que seulement 599 partis et 77 regroupements politiques enregistrés au ministère de l'Intérieur vont participer aux élections de décembre. La plupart ont été, pour des raisons diverses d'irrégularités, radiés de la liste. Cependant, la liste définitive publiée au Journal officiel et transmise au ministre de l'Intérieur contient bien des surprises. C'est notamment le cas de l'UDPS. Ce parti politique se présente avec ses quatre courants, tous pris en compte. Donc, il faudrait désormais compter avec l'UDPS/Tshisekedi, l'UDPS/Kibassa, l'UDPS/Tshibala et l'UDPS/Rénové de Valentin Mubake. Au ministère de l'Intérieur, on allègue que cette façon de faire était dictée par le souci de ne léser aucun courant de ce grand parti, afin que tout le monde ait droit au chapitre. Toutefois, il appert que l'UDPS/Tshisekedi et l'UDPS/Tshibala se revendiquent d'une même enseigne et d'une même adresse. Une situation que l'autorité de tutelle (entendez le ministère de l'intérieur) est appelée à régler avant qu'il ne soit trop tard.

L'autre hiatus décelé sur cette liste, c'est l'omission de la plate-forme « Ensemble pour le changement » de Moïse Katumbi. Les membres de ce regroupement politique trouvent cependant justifiée sa non-prise en compte, pour la simple raison qu'il n'avait pas vocation à être une plate-forme électorale. Toutefois, ils se sont félicités que les regroupements politiques qui y sont affiliés soient repris sur cette liste à l'instar du G7, de l'Alternance pour la République ou encore de l'Alliance des mouvements Kongo.

Notons qu'une autre absence à épingler et qui a suscité des remous, c'est celle de la plate-forme « Le centre » de Germain Kambinga qui brasse une vingtaine de partis politiques. Ses responsables ne s'expliquent pas qu'elle ne soit pas reconnue, alors qu'ils ont remis à qui de droit les actes notariés la créant et respecté toute la procédure administrative en la matière. Afin d'avoir gain de cause, ils se réservent le droit d'user de toutes les autres voies de recours, conformément à la loi.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :
Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chefde section Electricité et froid: Siméon Ntsayououlo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉDOUBLEMENT DES PARTIS ET REGROUPEMENTS POLITIQUES

L'Acaj accuse le gouvernement de semer les germes de violences

L'ONG de défense des droits de l'homme a réagi à la publication, dans le Journal officiel, de la liste des formations et plates-formes politiques autorisées à fonctionner dans le pays.

Le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Me Georges Kapiamba, a accusé le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) de semer les germes de violences entre les membres de différentes fractions de partis politiques dédoublés. Ce juriste a ainsi réagi, le 14 mai, lors de la conférence de presse tenue au siège de son association, à Gombe, à la publication dans le Journal officiel de la liste des partis et regroupements politiques autorisés à fonctionner sur l'ensemble du territoire national.

Analysant froidement ces faits, Me Georges Kapiamba craint que cette situation créée par le gouvernement conduise aux accrochages entre les membres des partis et regroupements politiques dédoublés, dus à l'intolérance que l'une ou l'autre frange pourrait manifester. *« Ma crainte est que le pays sombre dans un chaos lors de la prochaine campagne électorale »*, a-t-il dit.

Une situation créée volontairement

Pour le président national de l'Acaj, cette situation est délibérément créée par le gouvernement *« dans le but de morceler les voix de ces partis et regroupements politiques en vue de les empêcher d'atteindre le seuil fixé par la loi »*. En agissant ainsi, a-t-il fait observer, le gouvernement violerait la loi sur les partis politiques, qui dispose qu'*« aucun parti politique ne peut adopter la dénomination, le sigle, les symboles et autres insignes distinctifs d'un autre parti politique déjà enregistré… »*. Une exigence réitérée dans l'Accord de la Saint-Sylvestre pour mettre un terme au dédoublement des partis politiques de l'opposition.

Notant, par exemple, qu'il existe actuellement quatre partis politiques sous la dénomination de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) dont deux avec les mêmes siège social et arrêté ministériel d'agrément, Me Georges Kapiamba pense que cette situation a été expressément créée pour « secouer » l'UDPS. Pour lui, cela a été fait dans la précipitation, laissant même certaines lacunes. *« Dans la liste de partis publiée dans le Journal officiel, l'UDPS de Mubake- que je respecte beaucoup- n'a jamais été agréée et n'a pas d'adresse. C'est le seul des 559 partis et 77 regroupements politiques dont les deux cases sont vides. Cela prouve la précipitation dans laquelle les choses ont été faites »*, a-t-il souligné.

Le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba, lors de la conférence de presse photo Adiac

En plus du cas de l'UDPS, Me Georges Kapiamba a relevé qu'il y a deux Avenir du Congo qui sont agréés sous le même arrêté et dont l'un appartiendrait à Patrick Bologna Rafiki et l'autre à Dany Banza, deux Convention des démocrates chrétiens dirigées par Gilbert Kiakwama kia Kiziki et Mokonda Bonza, ainsi que deux Alliance de renouveau du Congo dont les dirigeants sont Olivier Kamitatu et Katende Ndaya.

En plus des cas de « dédoublement », le président national de l'Acaj a indiqué que le gouvernement, qui a résolu les cas des partis Unadef de Christian Mwando Simba et Unafec de Gabriel Kyungu wa Kumwanza, a illégalement arraché la direction du parti Mouvement social pour le renouveau à Pierre Lumbi pour la confier à François Rubota Masumbuko et celle du parti Notre beau pays, à Tshibangu Kalala pour la confier à Ambroise Kamukuny Mukinay.

Donner à tous les mêmes armes

Après ce constat, l'Acaj a recommandé au ministre chargé de l'Intérieur de rapporter tous les arrêtés qui sont à la base de cette situation ou qui ont écarté des dirigeants légitimes de la direction de leurs partis politiques. Le combat, estime l'Acaj, doit être loyal. *« Il faut permettre à tout le monde de partir sur un même pied d'égalité et donner la chance à ceux qui ont de bons projets de société de l'emporter lors de ces élections »*, a conseillé Me Georges Kapiamba, qui a également relevé la responsabilité des acteurs politiques qui bénéficient de ces mesures de dédoublement des partis et regroupements politiques. Ces derniers ont aussi été exhortés à revoir leur position, en créant leurs propres partis en vue d'éviter d'être tenus comme responsables de la situation qui pourrait subvenir à la suite de ce dédoublement des partis et regroupements politiques.

Me Georges Kapiamba a averti la population et les futurs électeurs du glissement, dans l'arène politique congolaise, surtout dans l'opposition, des *« loups qui seraient vêtus des peaux d'agneau »*. Que les électeurs soient prudents, a-t-il dit, parce qu'on va jeter des loups habillés en mouton.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE ÉBOLA

Des laboratoires mobiles installés à Bikoro

La riposte s'organise dans la zone de santé de la localité, dans la province de l'Equateur, l'épicentre de la neuvième épidémie qui a été déclarée depuis le 8 mai par le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom, à Mbandaka avant de se rendre à Bikoro

Des stratégies de coordination des interventions sont mises en place par le gouvernement, à travers le ministère de la Santé publique avec l'appui des partenaires dont l'Unicef et l'OMS, afin d'arrêter la propagation de l'épidémie d'Ebola à travers la province de l'Equateur. Des équipements et autres matériels ont été expédiés sur place à Bikoro. Depuis le 12 mai, des laboratoires mobiles ont été installés. Ce qui offre la possibilité de faire sur place des analyses sur des cas suspects. Des sources proches du ministère de la Santé publique indiquent que grâce à ces laboratoires mobiles, douze premiers échantillons sont en train d'être analysés et les résultats seront rendus publics d'ici peu. Le même jour, le ministre Oly Ilunga, accompagné d'une forte délégation de l'OMS et d'autres experts, s'est rendu à Bikoro pour un double objectif : évaluer la menace actuelle de l'épidémie et renforcer en matériels de travail et autres équipements les équipes sur le terrain.

Au cours de ses différentes rencontres avec des acteurs impliqués dans la lutte contre cette épidémie à Bikoro et Iboko, le ministre de la Santé a exhorté les équipes sur le terrain à doubler d'efforts dans la prévention et aux autorités locales, il leur a demandé de *«s'approprier toutes les mesures d'hygiène afin de limiter la propagation de la maladie»*.

Le13 mai, le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom, la directrice régionale de l'OMS Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, et le directeur des programmes d'Urgences de l'OMS, le Dr Peter Salama, ont foulé pour la première fois le sol de Bikoro en vue de se rendre compte de l'organisation de la riposte contre cette grave maladie. La résurgence de cette épidémie préoccupe au plus haut point le gouvernement congolais et l'OMS. *« Nous sommes très préoccupés et nous nous préparons à tous les scénarios, y compris au pire des scénarios »*, avait déclaré Peter Salama, lors d'un point de presse tenu dernièrement à Genève.

Dans le but d'enrayer la propagation du virus Ébola dans les provinces et pays voisins de la RDC, l'OMS va débloquer un million de dollars américains de son Fonds de contingence pour les situations d'urgence afin de soutenir les activités d'intervention au cours des trois prochains mois. Le directeur général de cette institution a été reçu, en effet, par le chef de l'État avec qui ils ont parlé de la situation de cette épidémie et de l'appui de l'OMS .

Pour sa part, le Dr Matshidiso Moeti a annoncé que quatre mille doses de vaccin pour lutter contre l'épidémie d'Ébola sont déjà disponibles. *« Nous sommes actuellement en train de travailler là-dessus. quatre mille doses ont été obtenues. Nous travaillons sur le déploiement des matériels, notamment la chaîne de froid qui pourra être déployée d'ici à demain. Le début de la vaccination dépendra du déploiement des matériels, nous y travaillons. C'est dans nos priorités »*, a-t-elle déclaré.

Blandine Lusimana

PÉTROLE

20 % de hausse de la production du « Coco » grâce à des investissements majeurs

Le seul producteur d'or noir établi dans le bassin côtier (Kongo Central), la filiale du groupe français Perenco, envisage d'atteindre les trente mille barils par jour d'ici à décembre.

Le renouvellement des matériels de production justifie la projection du spécialiste des champs matures en République démocratique du Congo (RDC). Pour la petite explication, il s'agit des champs en fin de vie après plus de quarante ans d'intense exploitation. Le 12 mai, l'hôtel Memling a abrité la cinquième édition du café des hydrocarbures sur le thème du pétrole dans le bassin côtier. Pour le ministre en charge du secteur, Aimé Ngoy Mukena, ce rendez-vous devenu finalement un véritable événement permet d'échanger à bâtons rompus et sans tabous sur des questions d'intérêt majeur touchant le développement des hydrocarbures en RDC.

Le principe est d'arriver à réaliser un café des hydrocarbures province par province. Pour l'heure, le « pétrole » rime encore avec « Perenco », la seule société qui le produit en on shore depuis 2000 et en off shore depuis 2004. Les activités pétrolières se concentrent actuellement à Muanda, la seule agglomération côtière du pays (37 km de façade maritime). Il n'est pas étonnant que des élus de cette contrée et ses environs aient été conviés à prendre une part très active à ces échanges parfois très vifs.

Sur la demande de l'autorité de tutelle, la société Perenco RDC a présenté le premier bilan du renouvellement, en octobre 2017, de la Convention offshore de 1969. Les résultats montrent des avancées dans plusieurs domaines : transfert des technologies, formation et recherche, augmentation de la production, etc. Lors de ce renouvellement, la société produisait vingt mille barils par jour du « coco », le brut congolais. Actuellement, cette production est passée à vingt-cinq mille barils par jour. Une situation provisoire car les récents investissements accomplis par Perenco vont booster davantage cette production au cours des prochains mois. Une projection réaliste permet de placer la barre à plus de trente mille barils par jour d'ici à décembre, un niveau pas atteint depuis vingt ans. En outre, le délai d'arrivée du bateau d'approvisionnement du « Coco » devrait passer de trente-deux jours pour six cent mille barils à vingt jours pour la même quantité.

Entre-temps, l'exploration va se poursuivre dans les profondeurs des champs matures pour faire remontrer le brut congolais encore pris au piège ou trouver d'autres gisements. Déjà, deux des vingt-et-un puits à prospecter offrent des perspectives plutôt intéressantes de production. La société est prête à investir jusqu'à cent millions de dollars américains en 2018. En matière d'innovation, il y a la mise en place d'une plate-forme rassemblée intégralement à Banana, le « Fololo ». Sa particularité est d'être une fabrication purement congolaise qui devrait, d'ailleurs, être exportée dans d'autres pays africains où le groupe Perenco est présent. L'impact est sans appel sur les ventes de la société, avec la réduction des délais d'approvisionnement des tankers. Il faut s'attendre à une nouvelle baisse de ces délais d'ici à la fin de l'année.

Enfin, il y a les recettes qui grimperont de cinquante millions de dollars sur la concession on shore et quarante millions sur l'off shore. L'on parle de plus de cent cinquante millions de dollars à percevoir sur l'off shore. L'Etat prélève environ 70 % des revenus générés par Perenco, conformément à la convention en vigueur. Toutefois, les députés et sénateurs ont critiqué la société sur la prise en charge des questions environnementales et sociales. Beaucoup d'élus ont réclamé une évaluation de l'impact de l'exploitation de Perenco sur l'aire de Muanda et bien entendu la santé de la population autochtone.

Parmi les recommandations, les élus de la contrée ont invité Perenco à mieux investir dans les infrastructures, avec la construction d'une véritable tour administrative de l'opérateur privé à Muanda. Par ailleurs, la société doit continuer à répondre aux attentes de la population autochtone, à travers le soutien aux différents projets sociaux. Sur ce point, Adrien Broche a rassuré les participants du café des hydrocarbures que des moyens vont continuer à être mis à contribution par Perenco, dans le cadre de ses obligations sociales. Sur le plan environnemental, Perenco appuie déjà la lutte contre la déforestation, en soutenant l'Institut congolais pour la conservation de la nature et l'usine de transformation de bouteilles en plastique en pavés. Il a parlé aussi du traitement du gaz comme palliatif au déficit de fourniture du courant électrique. Mais au final, la responsabilité de l'Etat lui-même dans le développement de Muanda et de ses environs ne peut être éludée non plus.

Laurent Essolomwa

MEETING DU 2 JUIN À LA PLACE SAINTE-THÉRÈSE

La plate-forme « Ensemble pour le changement » entend défier Kimbuta

À l'instar de l'UDPS qui avait tenu son meeting sans heurts, le 24 avril dernier au même endroit, mettant ainsi fin à plusieurs mois d'interdiction des manifestations publiques, le regroupement politique qui soutient la candidature de Moïse Katumbi espère aussi obtenir de l'autorité urbaine la même largesse, tout en mettant en garde contre une éventuelle interdiction.

« Ensemble pour le changement » entend s'exprimer, le 2 juin à Kinshasa, notamment à la Place Sainte-Thérèse, dans la commune de Ndjili. C'est depuis plusieurs jours que ce regroupement politique a fait cette annonce, invitant ses cadres et militants à prendre une part massive à ce «grand meeting de vérité». Joignant l'acte à la parole comme pour exprimer sa détermination à tenir cette échéance, le secrétaire général d'Ensemble a saisi l'Hôtel de ville de Kinshasa, le 12 mai, conformément à la procédure. Pour l'heure, la réponse de l'autorité urbaine est attendue et dans les milieux de cette plat-forme, l'optimisme reste de mise. Delly Sessanga et ses pairs estiment que rien ne pourra les empêcher d'organiser leur manifestation, à l'instar de l'UDPS qui avait tenu la sienne sans heurts sur le même site, mettant ainsi fin à plusieurs mois d'interdiction des manifestations publiques dans la ville. *« Il n'y a pas de raison pour que notre meeting soit empêché. C'est un droit, nous ne sommes pas en train de mendier. Nous sommes en train d'exiger le respect de la Constitution et de la loi. Nous allons le faire dans le respect de l'ordre public et des règles démocratiques. Il faudrait qu'on laisse tout le monde s'exprimer. Ensemble ne doit pas être le seul regroupement interdit de tenir une manifestation publique. Nous allons tenir ce meeting »,* a déclaré Delly Sessanga, cité par actualités.cd.

Delly Sessanga confirme le rendez-vous du 2 juin à la place Ste Thérèse

Le 2 juin, les quatre partis politiques phares composant l'Alternance pour la République (AR), un des regroupements politiques affiliés à « Ensemble pour le changement », seront devant les militants katumbistes pour leur expliquer les enjeux politiques de l'heure. À l'occasion d'une matinée politique organisée par l'AR le 13 mai, dans la commune de Ngaliema, Delly Sessanga a mis en garde l'autorité urbaine contre toute tentative d'interdiction de leur meeting. Au niveau de l'inspection provinciale de la police/ville de Kinshasa, silence radio.

Tout le monde est, pour ainsi dire, dans l'expectative.

Alain Diasso

LOI PORTANT PROTECTION DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Une modification du texte est envisagée

Promulguée depuis 2008 par le chef de l'État, Joseph Kabila, la loi 8/011 du 14 juillet 2008 est en voie d'être révisée au regard des impératifs de la lutte contre le sida en République démocratique du Congo.

Le quitus vient d'être donné par le Sénat qui a adopté récemment, lors de sa session ordinaire, le projet de modification de la loi 8/011 du 14 juillet 2008 portant protection des personnes vivant avec le VIH-sida et des personnes affectées.

Sur les quarante–sept articles que compte ce texte, deux concernant le dépistage du VIH et la confidentialité du résultat posent problème, notamment les articles 37 et 39. L'article 37, en effet, stipule que *«Le test de dépistage du VIH sur un enfant ou sur tout autre incapable est pratiqué avec le consentement des parents ou du tuteur, selon le cas, sauf si leur intérêt supérieur l'exige». Et l'article 39 indique que «Le résultat du test de dépistage du VIH est remis aux structures habilitées du centre de dépistage volontaire pour le compte de la personne testée. Le résultat du test effectué sur un enfant ou sur tout autre incapable est remis, selon le cas, à ses parents ou à son tuteur.»*

Ces deux dispositions interdisent aux mineurs de se faire dépister sans le consentement de leurs parents ou tuteurs. Avec cette révision, les enfants pourront alors librement se faire dépister et connaître leur statut sérologique.

On se rappellera que depuis longtemps, les organisations de lutte contre le sida, à savoir le Racoj, l'Ucop+, l'Onusida et d'autres partenaires, toutes sous la coordination du Programme national multisectoriel de lutte contre le sida, ont mené plusieurs plaidoyers pour que ces deux articles qui, selon eux, constituent un blocage aux efforts de la lutte contre la maladie soient révisés. Car ces dispositions empêcheraient les enfants à accéder directement aux services de soins alors qu'ils sont aujourd'hui exposés à cette pandémie.

La lutte contre le sida implique tous les acteurs

Les prochaines étapes consisteront à l'harmonisation des travaux en commission mixte paritaire constituée du Sénat et de l'Assemblée nationale. Notons que c'est un grand pas qui vient d'être fait dans les différents plaidoyers pour la lutte contre le sida dans le pays.

Blandine Lusimana

ÉVÈNEMENT

Christie's invite la galerie Didier-Claes à une exposition à Hong-Kong

Le marchand d'art belgo-congolais, Didier Claes, prendra part à l'exposition « Carte Blanche » organisée par la célèbre maison de vente d'art à Hong-Kong, du 25 au 29 mai, en compagnie de deux autres galeristes européens, à savoir Xavier Eeckhout, spécialiste en sculpture animalière, et Robert Bowman, centré sur la sculpture des XIXe et XXe siècles.

Didier Claes

À la faveur de l'évènement inédit, la galerie Didier-Claes présentera une sélection de pièces importantes et de grande qualité : un masque Chokwe de la République démocratique du Congo, un masque Ibibio du Nigeria, mais aussi une pièce maîtresse rare: un masque Kota du Gabon. Les masques Kota des sociétés initiatiques sont rares et constituent un aspect encore inconnu de l'art Kota. Ces masques ont été découverts seulement au XXe siècle au Nord Kota, à l'est du Gabon.

Le masque Kota qui sera présenté provient du village de Kota-Kota, entre Makokou et Mekambo. Appelé « Emboli » ou « Empoli », le masque est un casque d'une hauteur impressionnante qui a été sculpté dans un bois léger. Les masques Embolis, explique la galerie Didier-Claes, évoqueraient un puissant esprit de la forêt, mi-homme, mi-gorille. La crête rappelle directement celle du gorille mâle. Ces masques apparaissent lors des fêtes communautaires et surtout lors des rites d'initiation des jeunes satsi.

Le masque Ibibio du Nigeria, pour sa part, (période présumée : fin du XIXe, début du XXe siècle) est doté d'un visage extraordinaire, avec un aspect assez émacié. Il est originaire du sud-ouest du Nigeria. Sa conception renvoie à l'image de la mort ou fait référence à des maladies liées à la région comme la lèpre ou les ulcères tropicaux et que les Ibibio ont l'habitude de représenter à travers des masques pathologiques. Ces masques sont portés lors des cérémonies annuelles et symbolisent le lien entre le monde des vivants et celui de leurs ancêtres, responsables du bien-être de la tribu.

Le masque Chokwe de la RDC est un masque féminin, sculpté dans le bois et qui montre toutes les caractéristiques du masque Pwo: yeux mi-clos en amande, sourcils arqués se rencontrant presque au-dessus des orbites concaves, oreilles semi-circulaires détaillées et motifs de scarification. Le masque Pwo, bien que féminin, était porté par les hommes. Il honore les ancêtres fondateurs dont les Chokwe retracent la descendance et sont souvent portés lors des cérémonies pour apporter fertilité et prospérité à une communauté. Le masque peut représenter le lien fort entre le propriétaire et l'un de ses ancêtres.

Découvrir le marché asiatique

L'exposition « Carte Blanche » et son invitation par la maison Christie's constituent une première à la fois pour Didier Claes et pour la maison de vente. *« C'est une nouveauté pour moi d'avoir accepté de participer à cet évènement. C'est quelque chose de positif . Pour la maison Christie's aussi, c'est la première fois qu'elle collabore avec un marchand d'art africain pour un tel évènement. C'est donc une première pour les deux parties. Pour moi, il y a aussi l'expérience formidable de découvrir le marché asiatique. Ce sera l'occasion de me rendre compte de ce qui se passe sur place. C'est un marché que je ne connais pas du tout et je ne sais même pas s'il existe. À part quelques cas isolés, on n'a pas connaissance d'amateurs d'art asiatiques qui s'intéressent à l'art africain. C'est donc un évènement important qui pourrait être révélateur d'une manière positive ou négative. L'avenir nous le dira. L'aventure est belle et mérite d'être vécue »,* a indiqué Didier Claes au Courrier de Kinshasa.

Ce dernier a également précisé avoir opté pour un choix personnel des pièces qui seront présentées lors de cet évènement inédit. *« Le choix des pièces est opéré par le marchand. Quand on organise un évènement en France, par exemple, le goût des amateurs français est connu et on privilégie des pièces susceptibles de les intéresser. Mais, dans le cas présent, je n'ai pas connaissance de la réalité du marché sur le terrain. J'y vais donc à l'aveugle et j'ai opéré un choix personnel avec de belles pièces de grande qualité, même si je n'ai aucune connaissance du marché chinois et asiatique. Mais j'estime qu'il existe plusieurs raisons pour que les Chinois et les Asiatiques s'intéressent à l'art africain au regard de leur intérêt actuel pour l'Afrique. Je ne vais pas en terrain conquis mais plutôt dans un esprit de découverte personnelle et aussi de découvrir un pays que je ne connais pas du tout. Le fait de partir comme marchand d'art, même si je suis reconnu sur la scène internationale, de pouvoir arriver en Chine avec l'appui d'une maison de vente de grand renom et qui est bien établie aidera aussi. C'est vraiment un partenariat gagnant-gagnant »,* a conclu le marchand d'art belgo-congolais.

Patrick Ndungidi

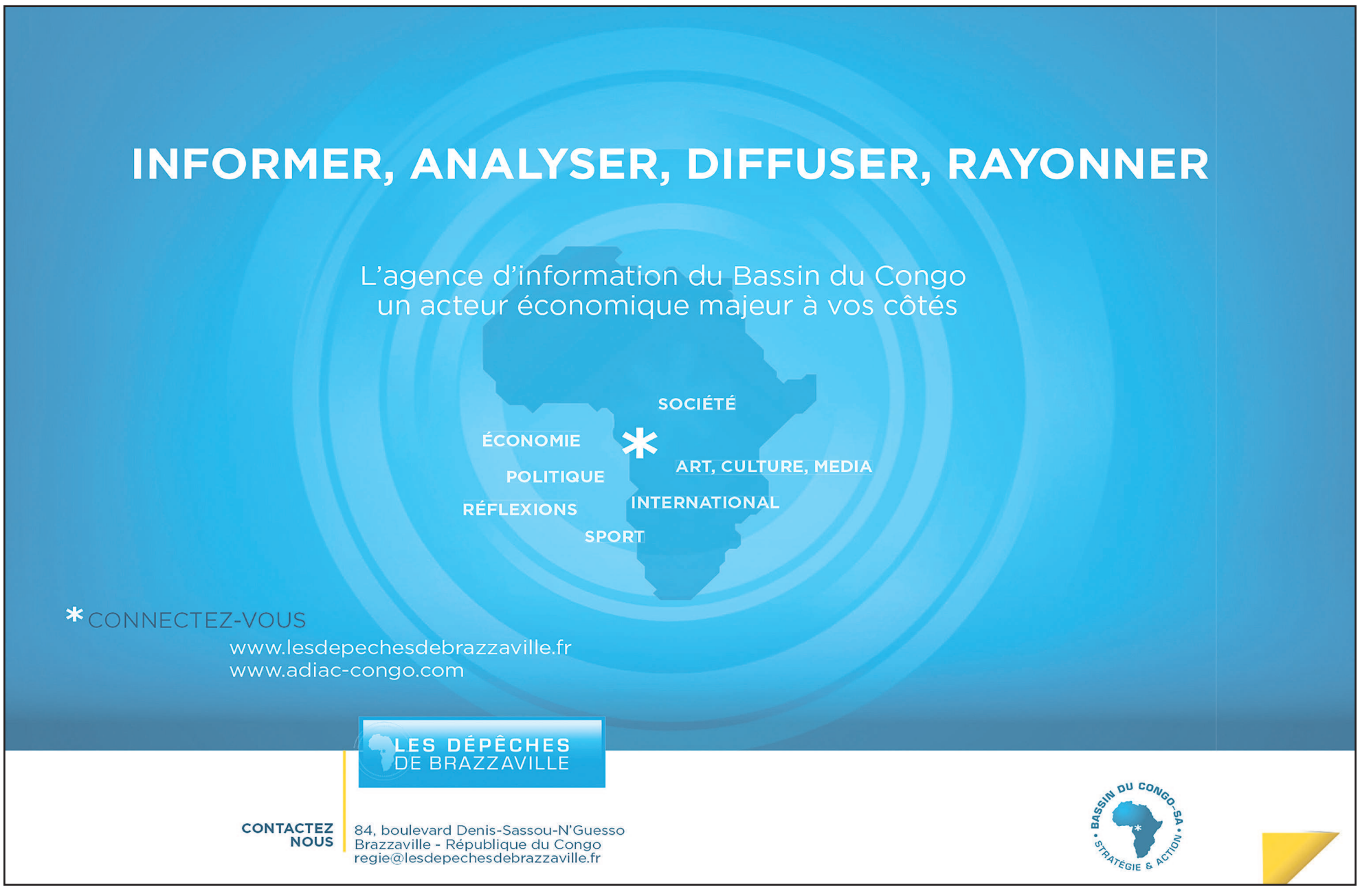

RENCONTRE INTER-LIBYENNE À DAKAR

Jean Yves Ollivier oeuvre à la réconciliation des Libyens

Le président de la Fondation Brazzaville et initiateur des pourparlers inter-libyens estime que les retrouvailles de la capitale sénégalaise ont posé les bases d'une réconciliation inclusives entre les Libyens.

Jean Yves Ollivier a fait sa déclaration dans un article publié, le 14 mai, dans le journal sénégalais « Le Soleil ». Celui qui se surnomme le médiateur de l'ombre pour les grandes causes a justifié la convocation de ces pourparlers par le fait qu'il fallait provoquer des échanges directs entre Libyens, afin qu'ils puissent se projeter, tous ensemble, vers l'avenir en faisant table rase du passé qui peut être source de division.

Le choix de Dakar, selon Jean Yves Ollivier, était justifié. *« Le Sénégal était le choix le plus subtil pour abriter cette rencontre à cause justement de la proximité de ces deux pays. Autres symboles importants dans cette rencontre, c'est le choix du jour de vendredi qui est un jour important pour la communauté musulmane et, par ailleurs ,dernier vendredi avant le saint mois de ramadan »,* a-t-il déclaré. Et d'ajouter : *« Les valeurs de l'Islam que sont la paix, le pardon et la solidarité ont beaucoup prévalu au cours de ces retrouvailles. Je souhaite simplement qu'au sortir de cette rencontre, la grande conférence onusienne qui aura lieu prochainement puisse se tenir avec des points de convergence importants de part et d'autre, tirés de la rencontre inédite de Dakar ».*

Par ailleurs, Jean Yves Ollivier s'explique sur l'intérêt qu'il accorde à la réunification des Libyens. *« Personnellement, je me suis beaucoup intéressé à l'évolution du problème libyen, d'abord, parce que je fréquente ce pays depuis la fin des années soixante. J'ai eu l'occasion de rencontrer, pour la première fois, le colonel Kadhafi, fraîchement arrivé au pouvoir en ces temps-là. Nous avons eu plusieurs occasions de nous rencontrer. (…). Il y a aussi le fait que je suis attaché à l'Afrique puisqu'ayant mes racines dans le continent* (Jean Yves Ollivier est d'origine algérienne, Ndlr) »,a-t-il confié.

Belhaj et Salem, forces vives de la réconciliation libyenne

En outre, le président de la Fondation Brazzaville a relevé qu'il est depuis longtemps dans la recherche des solutions à la crise libyenne. *« La démarche a été entreprise, il y a environ un an et demi, avec mes accès dans les deux extrêmes. Il y a des pro-Kadhafi, dits les gens de février donc le camp de Béchir Salem, et de l'autre côté celui du plus célèbre opposant de Kadhafi, Abdelhakim Belhaj. Je les ai convaincus chacun, un à un, de se retrouver pour discuter en faisant valoir la réalité qu'ils sont tous des patriotes libyens »*, a-t-il renchéri.

Son objectif, a-t-il poursuivi, était de faire sentir à eux tous, le besoin de se convaincre, eux-mêmes, de l'intérêt de cette rencontre inter-libyenne. *« Une première rencontre a eu lieu à Istanboul entre les deux camps, en septembre 2017, et celle-ci malgré les pressions et les menaces, de part et d'autre. À l'issue de cette rencontre, les deux frères sont allés eux-mêmes prêcher la bonne parole pour convaincre ceux qui pouvaient l'être de la nécessité de se retrouver à Dakar entre Libyens en vue d'échanger en profondeur sur l'avenir de leur pays »*, a-t-il conclu.

Notons que Jean Yves Ollivier n'est pas à sa première tentative de réconciliation et de négociation entre les parties en conflit. Il est à l'origine des retrouvailles historiques entre Fréderic Deklerk et Nelson Mandela, qui ont conduit à la libération de ce dernier après vingt-sept ans de prison, sous le régime de l'Apartheid.

Roger Ngombé

Communiqué du dialogue inter-libyen à Dakar I

Sous le haut patronage de son excellence M. Macky Sall, président de la République du Sénégal, avec le soutien de son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République du Congo,

sur invitation de la Fondation Brazzaville,

en présence des représentants du gouvernement du Sénégal dirigés par son excellence M. Moustapha Niasse, président de l'Assemblée nationale du Sénégal,

et son excellence M. Sidiki Kaba, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur,

s'est tenue la rencontre de Dakar qui a rassemblé un certain nombre de personnalités libyennes pour donner l'occasion d'établir un cadre d'échanges entre les participants. Elle visait à aboutir à une conciliation soutenant les initiatives et les missions accomplies par les Nations unies et ses représentants en Libye.

Les trois journées, empruntes d'un sens élevé de responsabilité, ont abouti à :

Préserver l'indépendance, la souveraineté, l'unité et la stabilité de la Libye. Travailler, sans relâche, à l'édification d'un Etat civil garantissant des droits égaux pour tous les Libyens en vue de : Dépêcher la tenue d'un référendum sur le projet de la Constitution et favoriser les bonnes conditions pour y parvenir. Edifier les institutions militaires, sécuritaires, judiciaires de l'Etat et son appareil administratif sur la base de la citoyenneté et du mérite. Mettre en place un comité national de réconciliation inclusive. Mettre en place des procédures qui garantissent la protection des richesses du pays et l'équité dans ses distributions, la récupération des biens spoliés et la mise à terme du pillage des puissances extérieures. Demander à l'Union africaine d'aller au-delà du seul point de la réconciliation entre les parties libyennes pour accomplir un rôle plus holistique. Elargir le cercle du dialogue entre les différentes parties libyennes. Appeler les différents médias à diffuser la culture de la paix sociale et de la réconciliation et à abandonner le discours de l'extrémisme et de la haine. Refuser l'ingérence étrangère dans les affaires libyennes sous toutes ses formes. Condamner le terrorisme et l'extrémisme et refuser la violence sous toutes ses formes. Lancer un appel, au nom de tous les participants à cette rencontre, à la libération de tous les prisonniers politiques et les prisonniers d'opinion mais aussi à l'octroi de la liberté totale de tous ceux qui subissent des entraves dans leur liberté et leurs activités politiques, considérant cela comme un pas vers la réconciliation nationale entre toutes les parties libyennes. Mettre en application la loi d'amnistie générale et établir les chartes internes en vue de les communiquer aux instances judiciaires. Permettre le retour des réfugiés et des déplacés de la Libye et assurer leurs dédommagements. Mettre en place des mécanismes pour le démantèlement des groupes armés et leur réinsertion dans la vie civile. Appeler à la concentration de l'autorité des compagnies nationales telles que la Banque centrale, la Compagnie nationale du pétrole et autres institutions financières du pays.

Les participants au dialogue inter-libyen Dakar I remercient le président du Sénégal, son excellence M. Macky Sall, pour sa généreuse hospitalité. Ils expriment également toute leur gratitude au président de l'Assemblée nationale, son excellence M. Moustapha Niasse, pour avoir présidé ce dialogue, assisté par le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, son excellence M. Sidiki Kaba, mais aussi à M. Jean-Yves Ollivier, président la Fondation Brazzaville, et ses membres pour avoir organisé cette rencontre avec leurs accords.

Fait à Dakar, le 27 chaaban 1439 de l'Hégire, 13 mai 2018

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La Semaine du Kroubi en Côte d'Ivoire

En prélude l'événement qui se tiendra dans la ville de Bondoukou, la plate-forme d'échange économique et participative pour la promotion du district du Zanzan oranisera une conférence de presse, le 17 mai à Paris, destinée à passer en revue la valorisation du potentiel culturel, social, et économique, à travers des échanges nationaux, sous-régionaux et internationaux.

Qualifiée par les organisateurs de « vecteur de développement économique », l'édition se tiendra du 26 au 29 juin à Bondoukou, en Côte d'Ivoire. « C'est un concept conçu et porté par la société Coba-Groups et la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire », expliquent-ils. C'est de Paris que l'événement sera annoncé par la conférence de presse, le 17 mai à 9h30 à Qwant, au 7 rue Spontini, dans le seizième arrondissement.

La Semaine de Kroubi, créée en 2017, constitue un événement culturel qui a pour objectif principal de promouvoir le développement du district du Zanzan par la valorisation du potentiel culturel, social et économique, à travers des échanges nationaux, sous-régionaux et internationaux.

Cette édition est placée sur le thème « Le Zanzan à l'épreuve du numérique ». Durant quatre jours, l'innovation sera au cœur des débats, assure-t-on. Les différentes conférences démontreront la nécessité de moderniser le territoire. « Comment concilier les nouvelles technologies et développement durable ? » ; « Comment renforcer et accompagner la transition numérique pour améliorer les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, voire du tourisme, avec le parc emblématique de la Comoé ? » sont les différents thèmes qui seront débattus, mais aussi l'entrepreneuriat qui est le socle de l'émergence de la région.

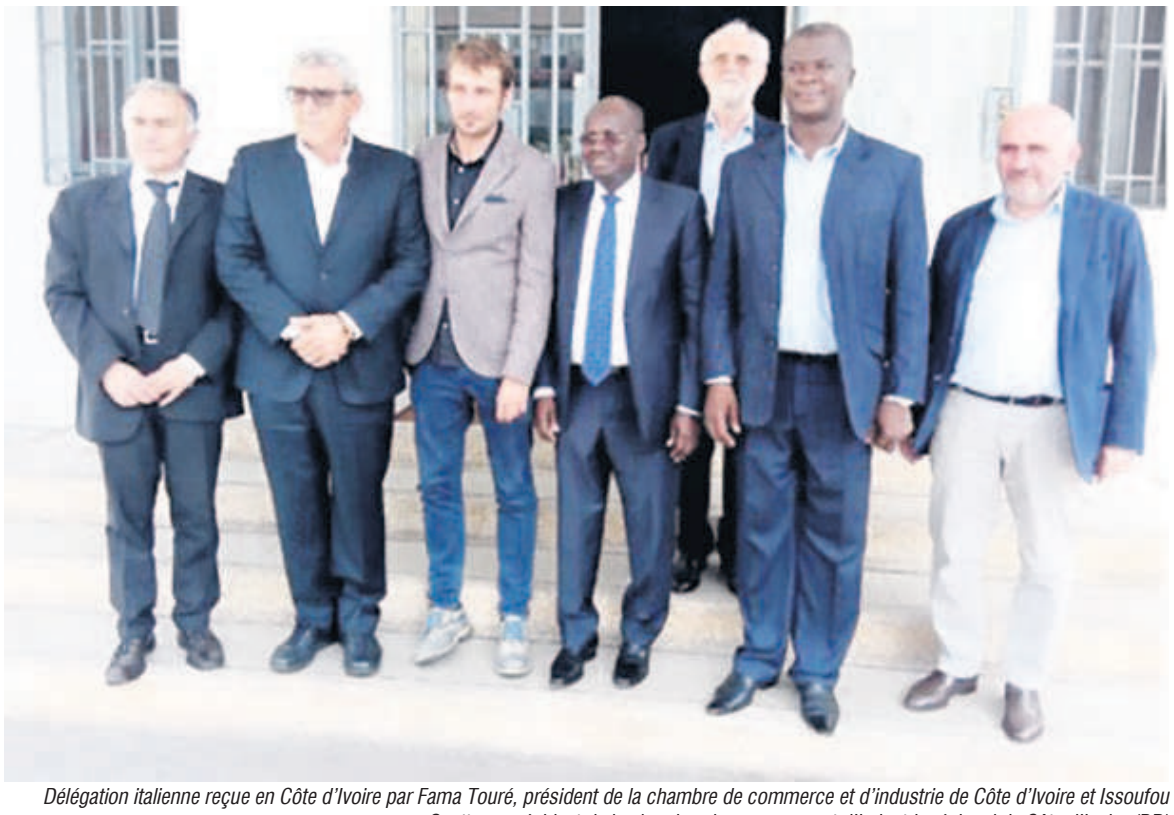

Délégation italienne reçue en Côte d'Ivoire par Fama Touré, président de la chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire et Issoufou Ouattara, président de la chambre de commerce et d'industrie régional de Côte d'Ivoire (DR)

Conférences ateliers et espaces dédiés permettront aux participants, aux pouvoirs locaux et à la population, de voir les enjeux et la nécessité des technologies de l'information et de la communication pour répondre à la mondialisation et rester ainsi compétitif.

Le projet est initié par Issoufou Ouattara, président de la Chambre de commerce et d'industrie régionale de Côte d'Ivoire. *« Notre but est de proposer une plate-forme à la pointe de l'implication des entreprises créant un véritable dynamisme économique dans la région, tout en respectant notre écosystème »*, a-t-il dit.

Rappelons que cette coopération décentralisée est prévue pour dynamiser le compagnonnage entre la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire et celle de Bordeaux. L'objectif est de créer un réseau de chefs d'entreprise et d'experts entre Ivoiriens, les entreprises bordelaises et la diaspora installée dans cette région pour une plate-forme de partage d'expériences entre chefs d'entreprise. Un cadre d'échanges de bonnes pratiques, de réflexion interculturelle et d'anticipation. C'est pourquoi, indiquent les organisateurs, à l'issue de la semaine du Kroubi à Bondoukou, une rencontre est prévue à Bordeaux, du 27 au 28 septembre. Elle réunira les entreprises de la Nouvelle Aquitaine et celles de la Cote d'Ivoire dans le cadre des activités du compagnonnage initié par les deux chambres. Ces deux jours sont dans la perspective des échanges en vue de développer les opportunités d'affaires.

Marie Alfred Ngoma

INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES

Poste : Technique - Administratif
Catégorie : Cadre
Département / Service : Direction d'exploitation
Secteur de l'entreprise : BTP / ELECTRICITE / HT / MT / BT / TERTIAIRE
Lieu : Brazzaville

-CONTENU DU POSTE

Mission

Sous l'autorité du directeur d'exploitation, sa mission est de :
En tant que chargé d'affaires vous analyser les besoins du client et proposez une offre technique et commerciale adaptée. Vous êtes responsable de la bonne exécution des projets dédiés et vous êtes l'interlocuteur privilégié du client dans l'entreprise.

Activités principales

Recherche de nouvelles opportunités commerciales
•Répondre aux appels d'offres en partenariat avec les équipes du bureau d'études et du département des devis et estimation.
•Assurer une veille économique sur le marché (suivre l'actualité des clients et prospects) afin de détecter les menaces et les opportunités commerciales.
•Suivre et anticiper les offres des concurrents pour identifier leurs avantages et leurs faiblesses.
•Activité de veille : Participer à des conférences ou à des salons liés au secteur d'activité de l'entreprise.
Participation à l'élaboration de la proposition commerciale
•Analyser les besoins et les attentes du client pour apporter des solutions techniques et financières adaptées.
•Participer aux études de faisabilité technique du projet, via l'élaboration du cahier des charges.
•Collaborer au montage financier du dossier.
•Négocier le contrat avec le client.
•Présenter et défendre le projet auprès du client.
Élaboration de la conception du projet
•Élaborer le projet en adéquation avec le cahier des charges défini et validé par le client.
•Établir les structures du projet et ses règles de fonctionnement (méthodes, outils de pilotage...).
•Définir les objectifs et les ressources nécessaires (humaines, techniques, financières, délais) à la bonne exécution du projet et ajuster les moyens si nécessaire.
•Former et animer des réunions avec les acteurs intervenant sur le projet afin d'effectuer les choix et l'affectation des ressources, en fonction des différentes contraintes.
•Mesurer les risques pouvant intervenir au cours de la réalisation.
Suivi de la réalisation du projet
•Superviser et coordonner le travail de l'ensemble des acteurs internes et / ou externes (prestataires, sous-traitants).
•Assurer tout au long du projet un soutien fonctionnel et technique aux équipes en charge de la réalisation.
•Suivre et contrôler le déroulement du projet, l'exécution du planning et le respect du budget en faisant des points réguliers avec l'ensemble des partenaires : présentations sur l'avancée du programme, validation des avancées...
•Assurer le « reporting « des activités auprès du client et garantir sa satisfaction.
•Gérer le projet sur le plan administratif et financier (relances, facturation, gestion des litiges...).
•Se tenir informé des innovations technologiques liées au produit et au secteur d'activité de l'entreprise afin d'optimiser la qualité de la prestation et d'anticiper les demandes des clients.
Activités éventuelles
Le chargé d'affaires peut s'impliquer fortement dans la croissance commerciale de l'entreprise en assurant un travail de prospection et de développement du réseau de partenaires techniques et commerciaux. En animant ce réseau, il renforce le portefeuille clients et optimise l'offre technique de l'entreprise. L'activité commerciale est favorisée s'il possède un carnet d'adresses important ou un réseau professionnel large. Il peut aussi être amené à piloter directement des équipes projets constituées de profils techniques : chefs de projets, conducteurs de travaux et architectes dans le bâtiment, ingénieurs de développement dans l'informatique, peut aussi sélectionner et recruter les équipes techniques qui interviendront chez le client : entreprises prestataires, fournisseurs...
Compétences techniques
•Des connaissances techniques sont primordiales afin d'appréhender la demande du client et analyser ses besoins
•Bonnes connaissances du secteur d'activité de l'entreprise et du marché associé au projet R&D
•Bonne connaissance du fonctionnement de l'entreprise afin d'agir en interaction avec les différents départements de l'entreprise
•Solides connaissances des techniques de gestion de projet (expression des besoins, planning, cahier des charges…) et des différents outils associés
•Compétences managériales
•Maîtrise de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit, car les projets ont de plus en plus une dimension inter-nationale

Aptitudes professionnelles

•Excellentes qualités relationnelles et de communication pour assurer une bonne gestion de la relation client
•Leadership afin d'animer, motiver et mobiliser une équipe de collaborateurs
•Qualités d'écoute pour comprendre les besoins des clients et des prospects
•Qualités d'organisation afin de définir les priorités d'action et l'allocation des moyens
•Persévérance et bonne résistance au stress car les projets sont souvent soumis à des contraintes fortes (financières, délais)
•Sens de la négociation et de la diplomatie pour interagir avec différents interlocuteurs
•Flexibilité et disponibilité car les imprévus sont nombreux
•Force de conviction et d'argumentation pour convaincre tant en interne qu'en externe
•Sens des délais et du résultat afin d'évaluer et d'optimiser le temps et les moyens nécessaires pour la réalisation des différents étapes du projet
•Adaptabilité afin de collaborer avec l'ensemble des départements de l'entreprise
•Esprit d'anticipation pour détecter et évaluer les problèmes pouvant perturber le bon déroulement du projet
•Mobilité car les déplacements sont fréquents

-PROFIL REQUIS PAR LE POSTE

Formation et expérience

•Essentiel : min Bac+5, Ingénieur Électricité, génie civil, automatisme, etc.. ou toute combinaison d'expérience et / ou d'études pertinentes pourra être considérée.
•Essentiel : 10 ans d'expérience minimum dans un poste similaire.
•Atout : Expérience dans le secteur énergétique, pilotage de la sous-traitance.

Compétences de base

Essentiel :

•Planification
•Rigueur,
•Esprit d'initiative;
•Adaptabilité
•Dynamique;
•Autonomie et sens du management d'équipes;
•Bon relationnel;
•Aptitudes commerciales
•Disponibilité et mobilité géographique;
•Bonne capacité de résistance aux difficultés;
•Sens de l'éthique;
Autres exigences
•Essentiel : Bonne expression écrite et orale (français).
•Essentiel : Maîtrise des logiciels de bureaux usuels (Word, Excel, Powerpoint, Outlook)
•Atout : Bilinguisme fonctionnel.

-CONDITIONS

Rémunération & avantages sociaux

•Rémunération concurrentielle;
•L'entreprise offre un programme d'avantages sociaux concurrentiel par rapport au marché pour ce type de poste.
Type de contrat
•CDD / CDI
Supérieur immédiat
•Directeur Commercial
Subordonnées
•S / O
Date de début
•A confirmer

N.B : Les candidatures sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante :
kilomikeromeo2008@yahoo.fr /
rh.enco@yahoo.fr .

JOURNÉE CITOYENNE DE SALUBRITÉ

L'école de la glacière de Bacongo renoue avec l'assainissement

Les services de la mairie du 2e arrondissement de Brazzaville, emmenés par l'administrateur-maire, Simone Loubienga; l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Jean Baptiste Habyalimana; les responsables et les élèves ainsi que les membres de l'association La Chaîne de la charité ont assaini, le 12 mai, l'école primaire de la glacière.

Organisée le 1er samedi de chaque mois, la journée citoyenne de salubrité a été célébrée en différé, le 12 mai, dans les neuf quartiers de Bacongo. Si dans la plupart des quartiers chacun a travaillé devant sa porte ou ruelle, les autorités locales ont choisi l'école primaire de la Glacière qui accueille, depuis deux ans, les élèves de la Fraternité en chantier.

En effet, cette opération a permis de mettre hors d'état de nuire certaines bêtes comme en témoignent les trois serpents tués tout juste derrière le bâtiment principal. Du côté des équipes de maîtrise de ces deux établissements qui partagent désormais une même enceinte, l'on déplore le fait que les parents n'accompagnent toujours pas leurs enfants pendant les actions de salubrité. *« Notre constat est que les habitants de Bacongo, notamment les parents d'élèves, ne se mobilisent pas dans les opérations d'assainissement dans les écoles publiques, laissant la responsabilité aux enfants et aux chefs d'établissement. C'est une initiative à pérenniser, il nous faut entretenir ce beau bijou qui est l'école »*, a plaidé la directrice de l'école primaire de la glacière, Laure Matumueni.

Cette opération d'assainissement a été organisée à quelques semaines de la fin de l'année scolaire 2017-2018. La directrice de l'école primaire de la Fraternité, Clémentine Peya, a reconnu qu'en peu de temps, son établissement est devenu très propre. *« Nous sommes très ravis de la présence de l'administrateur-maire, il est souhaitable que cette opération puisse se dérouler d'une manière régulière, étant donné que nous sommes pratiquement à la fin de l'année, elle nous laisse vraiment dans la soif »*, a-t-elle souligné.

Photo de famille (Adiac)

Les jeunes de moins en moins présents dans les quartiers

Comme à chaque occasion, Simone Loubienga a regretté la réticence des jeunes qui conditionnent souvent leur participation aux opérations d'assainissement par l'argent. *« Lorsqu'ils viennent travailler, il faut que je leur donne de l'argent. Je ne peux donner de l'argent à quelqu'un pour balayer devant sa porte »*, a-t-elle martelé.

Des attitudes condamnées par l'association La Chaîne de la charité qui demande aux jeunes de ne pas attendre seulement la journée citoyenne de salubrité pour assainir leur environnement. *« Nous remarquons que la jeunesse congolaise s'adonne maintenant à la facilité. Elle vit au dépend de l'argent aujourd'hui, ce qui n'est pas bon. Nous sommes venus faire du bénévolat, c'est une activité communautaire, ce n'est pas une activité d'une personne »*, a invité Brice Makaya, président de la Chaîne de la charité, une association à caractère socio-éducatif et culturel dont le but est de raffermir les liens de solidarité entre les jeunes congolais afin de donner une autre image à cette jeunesse.

Deux établissements, deux destins

Notons que l'école primaire de la Fraternité a perdu nombreux de ses apprenants à cause de sa délocalisation. Sur les cinq cent quarante-cinq élèves ayant subi ce transfert, on en compte actuellement que deux cent quatre-vingt-cinq pour des raisons diverses. Quant à l'école de la glacière, son histoire remonte à 1931 sous l'appellation Sainte-Agnès. C'est en 1965 qu'elle devient l'école primaire de la glacière. Confrontée à d'énormes difficultés dont le manque de mur de clôture, cet établissement ne compte actuellement que deux cent quarante-quatre élèves.

Parfait Wilfried Douniama

EPIDÉMIE D'EBOLA

Brazzaville se dote d'un plan de contingence contre la maladie

Le gouvernement vient d'arrêter un ensemble de mesures, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres partenaires, afin de préparer, de prévenir et de riposter contre la fièvre hémorragique qui sévit au nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC).

Les mesures constituant le plan de contingence visent, dans l'ensemble, à renforcer les capacités nationales à lutter contre la propagation de la maladie. L'épidémie d'Ebola s'est déclarée, depuis quelques jours, dans la province de l'Equateur en RDC, présentant des risques, selon la représentante de l'OMS au Congo, le Dr Fatoumata Binta Diallo (notre photo), pour certains départements du Congo-Brazzaville et certains pays de la région. *« L'épidémie a éclaté dans l'Equateur, donc vers les localités de Mbandaka et Bikoro qui sont très proches du département de la Likouala, plus précisément de la ville de Liranga. A ce titre, l'OMS a déclaré certains pays à très haut risque. Ce sont le Congo, la Répu-*

blique centrafricaine, tous ces pays qui sont limitrophes de la RDC et surtout de cette zone. Nous sommes en alerte totale, on se met déjà en position de se préparer et de répondre rapidement », a-t-elle indiqué.

La région de l'Equateur en RDC est frontalière au département de la Likouala. Les deux régions, dont les populations échangent quotidiennement, sont séparées par le fleuve Oubangu i qui mène jusqu'en République centrafricaine. « *On a identifié, dans notre pays, les départements à risque qui sont la Likouala, la Cuvette, les Plateaux, le Pool, voire même Brazzaville »,* a expliqué la représentante de l'OMS au Congo. « *Pour cela, on a réactivé le comité de coordination de la lutte contre les épidémies qui réunit les représentants des départements impliqués et des différents partenaires »*, a-t-elle ajouté.

Le plan de contingence prévoit, entre autres, d'assurer la prise en charge des cas ; de renforcer les mesures d'hygiène, la surveillance épidémiologique, la mobilisation, l'information et la communication.

Notons que le Congo a connu deux épidémies d'Ebola en 2001 et 2003 dans le département de la Cuvette ouest.

Christian Brice Elion

THÉÂTRE

«La Dame de pique» sur les planches au Centre culturel russe

La représentation de la pièce d'Alexandre Pouchkine a eu lieu la soirée du 12 mai, en présence des ambassadeurs de la Fédération de Russie, de la République populaire de Chine et de la République bolivarienne du Venezuela, et des représentants du corps diplomatique ainsi que des amateurs de théâtre.

Les acteurs sur scène (Adiac)

Jouée par le théâtre des arts libres sous la direction de Jean-Marie Samedy Diatsonama, également metteur en scène, « La Dame de pique » parle d'une histoire qui date du début du XIX[e] siècle, à Moscou, en Russie.

Au cours d'une nuit d'hiver, chez le lieutenant Naroumof, cinq jeunes hommes passent leur temps à jouer à la carte. Ils en viennent à discuter du mystérieux pouvoir de la comtesse Anna Fedotovna, grand-mère de l'un d'entre eux, Paul Tomski. La vieille dame connaîtrait une combinaison secrète de trois cartes permettant de gagner infailliblement au jeu de pharaon.

Tomski narre l'histoire de sa grand-mère. En effet, alors qu'elle séjournait à Versailles dans sa jeunesse, elle jouait beaucoup. Un soir, elle perdit une somme colossale, ce qui provoqua la colère de son mari. Elle trouva une aide inespérée chez le comte de Saint-Germain, qui lui révéla une martingale par laquelle elle retrouva tout son argent le soir même. Mais depuis, la comtesse refuse obstinément de livrer son secret.

L'un des cinq compagnons de jeu est Hermann, jeune officier du génie d'origine allemande. Il n'a jamais touché une seule carte. Fasciné par la richesse que pourrait lui procurer la combinaison mystérieuse, il séduit Lisabeta Ivanovna, demoiselle de compagnie de la comtesse. Lisabeta lui donne rendez-vous un soir dans sa chambre, mais Hermann s'introduit par une autre porte et se cache dans une pièce voisine. Après plusieurs heures d'attente, il entre chez la vieille dame, qui s'apprête à se coucher. Effrayée par l'arme avec laquelle l'intrus la menace, elle meurt sur le champ. Au finish, Hermann perd la comtesse et, en outre, ne parvient pas à avoir le secret des trois cartes gagnantes. Dieu merci pour lui, un jour dans son sommeil, la comtesse lui vient en rêve. Elle la communique le secret des trois cartes gagnantes : 3-7-A. Toutefois, elle lui interdit de ne pas jouer deux fois, après qu'il a déjà gagné de l'argent. Aussi, elle lui impose d'épouser sa femme de compagnie, Lisabeta.

Au lendemain, Hermann va jouer à la carte et gagne beaucoup d'argent, mais hélas, sans respecter les consignes, il revient de nouveau jouer et perd cette fois-ci. Et du coup, il devient déréglé (un peu de la folie).

Cette représentation a connu comme personnages : Jean-Marie Samedy Diatsonama dans le rôle de Tomski (le conteur) ; Boris Florian Mikala II, dans le rôle de Hermann ; Raïssa Armelle Nzitoukoulou, jouant le rôle de la comtesse ; Jack Babingui, jouant le rôle de Naroumof ; Joël Mampouya, jouant le rôle de Sourine ; et Darwine Shaphate Mvingoulou, dans le rôle de Lisabeta, le tout sous la régie son, lumière et décors de Rodrigue Yeboua Yeboua.

Une activité en prélude au centenaire du CCR

A l'issue de cette représentation, Sergey Belyaev, directeur du Centre culturel russe (CCR), a porté son jugement. « *D'après le sens de la pièce, plusieurs messages sont transmis. C'est l'histoire de quelqu'un qui est façonné et devient fanatique et obsédé d'une idée… La représentation théâtrale, c'est quelque chose de nouveau dans notre activité. Nous avons organisé plusieurs tables rondes et conférences, projeté plusieurs films, organisé plusieurs concerts, cette fois-ci, nous avons organisé une représentation de théâtre. Certes, c'est très compliqué à monter, parce que ça demande du temps de répétition »*, a-t-il signifié.

Sergey Belyaev a également expliqué le sens de cette activité. « *L'organisation de cette activité entre dans le cadre des préparatifs de notre centenaire. Nous aurons plusieurs activités parmi lesquelles, la venue d'une délégation en juin, la réunion solennelle ainsi que des décorations de plusieurs personnalités congolaises qui ont contribué à la coopération entre les deux pays. Il est prévu également l'inauguration du monument du premier cosmonaute russe, Youri Gagarine, à côté du centre culturel russe. Nous projetterons un film sur les différentes activités du CCR, de même que nous reviendrons sur la représentation de la pièce théâtrale* «La Dame de pique « *pour le plaisir de tous ceux qui vont célébrer le centenaire de notre centre, le 6 juin prochain »*, a conclu le directeur du CCR.

Bruno Okokana

LITTÉRATURE

« Organisation du trafic maritime en Afrique » de Richard Ballet

La cérémonie de présentation-vente et de dédicaces de l'ouvrage a eu lieu, le 11 mai, à la librairie Les Manguiers des Dépêches Brazzaville.

Publié aux éditions L'harmattan, le livre de Richard Ballet compte deux cent huit pages. Il est divisé en quatre chapitres subdivisés en sous-titres, notamment Définition de la recherche ; Dispositif BESC et ses enjeux dans les relations internationales ; Le BESC, un actant réducteur d'incertitude du réseau sociotechnique et un facteur de confiance ; Avantages et dysfonctionnement du BESC.

Richard Ballet dédicaçant son livre (Photo Adiac)

Richard Ballet montre, à travers son ouvrage, l'importance du Bordereau électronique de suivi de la cargaison (BESC), un dispositif mis en place en 2004 par le Conseil congolais des chargeurs (CCC) qui aide à réduire l'incertitude dans le trafic maritime. Celui-ci constitue aussi une base de travail des services des douanes congolaises. Le BESC permet de suivre une marchandise qui va d'un port A à un port B. Il s'agit d'un outil de la statistique, il a un avantage considérable.

« Sans le BESC, ce serait la catastrophe pour l'économie congolaise ; sans le BESC, vous ne pouvez pas dédouanier vos marchandises. Pour les dédouanier, il vous faut présenter le BESC sur lequel il y a ce qu'on appelle la valeur transactionnelle, c'est-à-dire le coût de la marchandise et la valeur frêt, le coût du transport, les deux éléments sur lesquels la douane fixe ses taxes. Essayez d'imaginer les recettes que la douane apporte à l'Etat. Le BESC vient réduire ces incertitudes », a signifié l'auteur. Comme écrit à la quatrième de couverture, la République du Congo, à l'instar de certains pays côtiers africains, s'est imposée sur l'échiquier international grâce au BESC. Ce dispositif, inscrit dans la technologie de communication permettant la modernisation, apparaît comme un moyen de résistance à l'hégémonie des puissances maritimes européennes. Il permet au Congo et à l'Afrique de réduire leur influence sur le commerce extérieur à travers le contrôle de leurs activités.

Pour André Patient Bokiba, critique littéraire et professeur de littérature à l'Université Marien-Ngouabi, ce livre est extrêmement complexe et participe d'une exigence de défi de transparence face à la complexité d'un système de dimension tentaculaire et planétaire. L'ambition de l'auteur, a-t-il dit, est de montrer comment l'objet digital peut permettre de faire reculer l'incertitude et de jeter de la lumière dans l'enchevêtrement de la circulation des biens. *« Le livre de Richard Ballet nous permet de bien comprendre comment nous arrivent les produits importés par voie maritime. L'auteur décrit dans son ouvrage les différentes phases et indique également le circuit d'importation au Congo »* , a indiqué le critique.

Richard Ballet, personnalité des ressources humaines au CCC, est diplômé d'études approfondies en littératures et civilisations africaines à l'Université Marien- Ngouabi, titulaire d'un bachelor planificateur des prestations logistiques internationales à l'Ecole de management de Normandie, au Havre (France), et d'un master en gestion des ressources humaines-sociologie au Conservatoire national des arts et métiers à Paris. Organisation du trafic maritime en Afrique est son premier essai, le second étant Le port autonome en préparation. Il compte aussi publier son premier roman avant la fin de l'année.

Rosalie Bindika

CHEF COMPTABLE

Activités principales
Comptabilité générale
•Superviser la saisie, le pointage et le lettrage des écritures comptables clients et fournisseurs.
•Suivre les règlements clients et fournisseurs non affectés.
•Contrôler, saisir et régler les notes de frais.
•Assurer la comptabilisation des écritures de paie ou le transfert informatique du logiciel de paie vers la comptabilité.
•Contrôler les écritures de TVA.
•Contrôler l'envoi des différents relevés clients et des relances, le recouvrement.
•Assurer la comptabilisation correcte des écritures d'immobilisation.
•Analyser les comptes généraux de provisions, d'immobilisation et de haut de bilan en vue d'élaborer le dossier justificatif de la balance de fin d'année.
•Calculer les provisions de fin d'année à intégrer au bilan.
•Effectuer les écritures d'inventaires de fin d'année pour préparer les états financiers.

Comptabilité auxiliaire
Clients
•Ouvrir les comptes.
•Suivre les opérations de facturation.
•Contrôler les encaissements et les retards de paiement.
•Assurer le reporting hebdomadaire des retards, par entité et en consolidé.
•Gérer les relances.
•Participer aux clôtures mensuelles ou trimestrielles : calculer les provisions liées aux comptes.
•Gérer les dossiers en procédure judiciaire (redressement judiciaire, liquidation…) pour la déclaration de créance.

Fournisseurs
•Saisir, contrôler et régler les factures.
•Enregistrer des opérations comptables de trésorerie.
•Gérer les immobilisations, préparer et saisir les fiches.
•Analyser les factures manquantes par rapport aux commandes.
•Participer aux clôtures mensuelles ou trimestrielles : calculer les provisions liées aux comptes.
•Gérer les réclamations.

Comptabilité analytique
•Définir le paramétrage de la comptabilité analytique adaptée à l'activité et aux analyses utiles aux dirigeants ou aux opérationnels.
•Contrôler l'utilisation correcte des codifications analytiques lors de la saisie comptable.
•Éditer des états d'analyses mettant en exergue les indicateurs et ratios utiles.

Bilan
•Élaborer le bilan et le compte de résultat.
•Calculer le résultat fiscal et l'impôt sur les sociétés.
•Élaborer la liasse fiscale et les annexes.
Déclarations fiscales et sociales
•Calculer et réaliser les liasses et les déclarations fiscales mensuelles et annuelles : IS (impôt sur les sociétés), TVA, TVS (taxe sur les véhicules de société), CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), CFE (cotisation foncière des entreprises), DEB (déclaration d'échanges de biens), DES (déclaration d'échanges de services)
•Établir les déclarations sociales mensuelles ou trimestrielles et les récapitulatifs annuels.

Suivi de la trésorerie
•Assurer le rapprochement bancaire.
•Suivre les BFR (besoins en fonds de roulement).
•Mettre en place les relations quotidiennes avec les établissements bancaires.
•Préparer les négociations des conditions bancaires et des demandes de financement.
•Optimiser les paiements.
•Établir les prévisions de trésorerie, suivre le crédit client et les retards de paiement.
Relations avec les commissaires aux comptes
•Définir avec eux les plannings d'audit des comptes.
•Justifier les principaux retraitements de clôtures des comptes.

Activités éventuelles
Administration du personnel
•Établir ou faire établir les contrats de travail.
•Suivre les congés payés des collaborateurs.
•Établir les fiches de paie et les versements de salaires.

Administration des ventes
•Mettre en place ou paramétrer un logiciel de gestion commerciale (facturation,…) connecté à la comptabi-lité.
•Établir et éditer les factures en liaison avec le service commercial.
•Suivre les encaissements et les litiges clients.
Juridique
•Rédiger les documents juridiques liés aux assemblées d'actionnaires ou d'associés et aux conseils d'administration.
•Effectuer les formalités de dépôt des comptes.
•Suivre les contentieux clients, fournisseurs ou sociaux.
•Assurer une veille juridique et fiscale.
Système d'information comptable
•Conduire des processus de migrations comptables (interfaces avec les autres SI).
•Implémenter un progiciel ou une nouvelle version de logiciel.

LE PROFIL
Diplômes requis
•Master en CCA (comptabilité, contrôle, audit).
•Diplômes comptables DCG (diplôme de comptabi-lité et de gestion), DSCG (diplôme supérieur de compta-bilité et de gestion).
•Diplôme universitaire ou d'une école de commerce et de gestion complété par une formation ou option comptabilité-finance.
Durée d'expérience
En général, une expérience de 3 à 5 ans minimum est demandée, de préférence en cabinet comptable.
Compétences techniques
•Maitrise des normes comptables françaises et internationales (IAS/IFRS, UK-US GAAP) ,
•Connaissance de la règlementation : LSF, SEPA, SOX.
•Connaissance de la fiscalité française.
•Maîtrise des outils informatiques et progiciels comptables.
•Anglais professionnel (oral, écrit).
Traits de personnalité
•Organisation, rigueur : observation des procé-dures, notamment vis à vis de l'administration fiscale, être garant du classement de tous les documents financiers.
•Esprit critique et de synthèse : restitution des données brutes, financières ou qualitatives, pour aider à la prise de décision des dirigeants.
•Résistance au stress : respect des délais imposés par l'administration fiscale et la direction, capacité à ré-cupérer des données en temps voulu.
•Capacité à être polyvalent.

LA MOBILITÉ
Postes précédents (P-1)
•Collaborateur de cabinet d'expertise comptable
•Adjoint au chef comptable
•Comptable unique
•Auditeur interne
•Trésorier groupe
Évolutions professionnelles (P+1)
•Responsable administratif et comptable
•Directeur des comptabilités
•Responsable administratif et financier
•Responsable service comptabilité et paie

-CONDITIONS
Rémunération & avantages sociaux
•Rémunération concurrentielle;
•L'entreprise offre un programme d'avantages sociaux concurrentiel par rapport au marché pour ce type de poste.

Type de contrat
•CDD / CDI
Supérieur immédiat
•Directeur Administratif et Financier / Directeur Général
Subordonnées
•S/O
Date de début
•A confirmer

N.B : Les candidatures sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante :
kilomikeromeo2008@yahoo.fr /
rh.enco@yahoo.fr .

Ingénieur Électricité en HT/MT

Poste : Technico Administration
Catégorie : Cadre
Département/Service : Direction d'Exploita-tion Secteur de l'entreprise : BTP / ELECTRICITE / HT / MT / BT / TERTIAIRE
Lieu : Brazzaville

-CONTENU DU POSTE
Mission
Sous l'autorité du chef de projet, sa mission est de :
Définir les différents travaux d'installation et de maintenance d'un système, il planifie et surveille ensuite les opérations à réaliser. Une autre facette de votre travail consiste à manager une équipe interne qui réalise les interventions et s'informe régulièrement des réglementations en vigueur. Enfin, il réalise les contrats de prestation et conseille les entreprises en qualité d'expert.

Activités principales
•Il conçoit des plans d'installations élec-triques pour la production, la transmission, la distribution et l'utilisation domestique et industrielle de l'électricité.
•Il met au point des logiciels spécifiques d'exploitation et d'application, fait l'estima-tion des coûts et du temps nécessaires pour l'installation des systèmes et prépare les devis de conception.
• Il s'occupe également de superviser la fabrication, l'installation, l'entretien et la réparation des instal-lations électriques, d'établir les normes d'entretien et d'exploita-tion des systèmes et appareils élec-triques, de prévoir les documents contractuels et d'analyser les soumissions.
•Il s'efforce de concevoir des plans d'installa-tions électriques sécuritaires afin de répondre aux besoins des utilisateurs en matière de chauffage, de réfrigération et d'éclairage.

-PROFIL REQUIS PAR LE POSTE
Formation et expérience
•Essentiel : min Bac+5, Ingénieur BTP, génie civil, automatisme, etc.. ou toute combinai-son d'expérience et/ou d'études pertinentes pourra être considérée.
•Essentiel : 5 ans d'expérience minimum dans un poste similaire.
•Atout : Expérience dans le secteur énergé-tique (courants forts, faibles, automa-tisme,...)

Compétences de base
Essentiel :
•Capacité d'analyse;
•Rigueur;
•Organisé;
•Curieux;
•Inventif;
•Consciencieux;
•Autonome;
•Adaptabilité;
•Force de proposition;
•Résistant au stress;
•Bon communicant.

Autres exigences
•Essentiel : Bonne expression écrite et orale (français).
•Essentiel : Maîtrise des logiciels de bureaux d'études du genre Autocad + (Excel,Word, Powerpoint)
•Atout : Bilinguisme fonctionnel.

-CONDITIONS
Rémunération & avantages sociaux
•Rémunération concurrentielle;
•L'entreprise offre un programme d'avan-tages sociaux concurrentiel par rapport au marché pour ce type de poste.

Type de contrat
•CDD / CDI
Supérieur immédiat
•Directeur d'Exploitation / Directeur Projets
Subordonnées
•S/O
Date de début
•A confirmer

N.B : Les candidatures sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante :
kilomikeromeo2008@yahoo.fr /
rh.enco@yahoo.fr .

INGÉNIEUR BUREAU D'ÉTUDES

Poste : Technique - Administratif
Catégorie : Cadre
Département/Service : Bureau d'étudesSecteur de l'entreprise : BTP / ELECTRICITE / HT / MT / BT / TERTIAIRE
Lieu : Brazzaville

-CONTENU DU POSTE
Mission
Sous l'autorité du chef de projet, sa mission est de :
•Travailler en support du responsable Bureau d'études;
•Concevoir et réaliser des études de programmes;
•Etre en charge des études de programmes en phase avant-projet et/ou projet et responsable des coûts, de la qualité, du planning et des délais.

Activités principales
•Réaliser et participer aux chiffrages;
•Analyser un cahier des charges et des spécifica-tions techniques et référentiels;
•Rédiger les propositions techniques et pré-études;
•Procéder aux enquêtes sur sites;
•Participer à la consultation des fournisseurs/ prestataires;
•Participer à l'organisation des dossiers de chiffrage en termes de moyens matériel & humain;
•Participer au contrôle des livrable : notes de calculs, plans de cheminement, dimensionne-ment, choix matériel;
•Proposer des solutions technico-économiques rationnelles;
•Assurer la relation client technico-commerciale;
•Appliquer les référentiels et normes spécifiques au nucléaire dans le respect du processus qualité, et sé-curité;
•Participer à l'amélioration des méthodes de travail;
•Participer à l'établissement des parties budget et planning.

-PROFIL REQUIS PAR LE POSTE
Formation et expérience
•Essentiel : min Bac+5, Ingénieur BTP, génie civil, automatisme, etc.. ou toute combinaison d'expérience et/ou d'études pertinentes pourra être considérée.
•Essentiel : 5 ans d'expérience minimum dans un poste similaire.
•Atout : Expérience dans le secteur énergétique (courants forts, faibles, automatisme,...)

Compétences de base
Essentiel :
•Capacité d'analyse;
•Rigueur;
•Organisé;
•Curieux;
•Inventif;
•Consciencieux;
•Autonome;
•Adaptabilité;
•Force de proposition;
•Résistant au stress;
•Bon communicant.

Autres exigences
•Essentiel : Bonne expression écrite et orale (français).
•Essentiel : Maîtrise des logiciels de bureaux d'études du genre Autocad + (Excel,Word, Powerpoint)
•Atout : Bilinguisme fonctionnel.

-CONDITIONS
Rémunération & avantages sociaux
•Rémunération concurrentielle;
•L'entreprise offre un programme d'avantages sociaux concurrentiel par rapport au marché pour ce type de poste.
Type de contrat
•CDD / CDI
Supérieur immédiat
•Chef de projet
Subordonnées
•S/O
Date de début
•A confirmer

N.B : Les candidatures sont à envoyer à l'adresse e-mail suivante :
kilomikeromeo2008@yahoo.fr /
rh.enco@yahoo.fr .

CHRONIQUE

25 ans de Nuits Métis, le festival !

Le festival « Les Nuits Métis » va célébrer sa 25e édition, du 22 au 24 juin, avec une affiche aguichante de tradition et toujours fidèle à ses grands principes énoncés déjà depuis 1994, à savoir une rencontre de solidarité, populaire et planétaire.

Nous serons une fois de plus accueillis dans son décor féérique, magique et familial du plan d'eau Saint-Suspi, à Miramas, et par des artistes de renommée internationale qui seront à cette occasion accompagnés de nombreuses découvertes au cours de trois soirées mémorables. Ces soirées mettront en scène la Côte d'Ivoire, l'Angleterre, le Maroc, l'Espagne et bien d'autres contrées ou rivages de la Méditerranée.

Comme on l'aura bien compris et depuis ses débuts, le festival programme des musiques qui célèbrent avec force et engouement le métissage et le vivre ensemble, en témoigne la programmation ô combien indicative.

La Trova cubana, ces ambassadeurs de la nueva trova cubana, originaires de la région de l'Oriente à Cuba, se produiront le 22 juin. Et que dire d'Alpha Blondy, la légende du reggae africain, qui totalise plus de quarante ans de carrière internationale et signera son grand retour avec son groupe, The Solar System, le 23 juin. Autre symbole de la diversité tant soutenue par le festival, The Skints, un jeune quartet de l'est-Londonien qui se produira le 24 Juin, au même titre que Radio Babel Marseille et de multiples autres artistes émérites.

C'est un grand rendez-vous musical en perspective et susceptible d'emballer et de convaincre tous ceux qui ont réellement compris le sens de « Nuits Métis » et prônent un mieux vivre planétaire en contribuant à donner un plus grand élan à ce spectacle autour du plan d'eau Saint-Suspi de Miramas, situé à une trentaine de minutes d'Arles, Aix, Marseille et d'Avignon.

Pour donner plus de relief à cette grand-messe et afin de diffuser l'esprit des « Nuits Métis », il s'organise, du 8 au 26 juillet, une grande originalité, le Cabaret nomade.

Ce cabaret se caractérise par une programmation musicale et des rencontres qualifiées d'éco-citoyennes en coproduction avec les acteurs locaux. Ici, le but avoué est de partager la culture et mutualiser les bonnes énergies. L'on imagine aisément combien il est utile et important de se joindre à une telle organisation qui ne laisse aucun festivalier indifférent car, ces rencontres permettent de tisser de très bonnes relations avec de nombreux artistes de la trempe de Ray Lema, Orange Blossom, Yvi Slan, Dobet Gnahoré, El Hillal, El Maya, Zeid Hamdan… et ces rencontres de métissage culturel restent gravées dans les mémoires.

Lorsque l'on s'essaie à qualifier Les Nuits Métis et le Cabaret nomade, on évoque ces souvenirs de rencontres musicales certes, mais surtout leur rayonnement culturel car elles favorisent des rencontres inespérées et plus qu'improbables, invitent aux voyages à la source des musiques du monde, aux créations artistiques, aux défis humains, aux soutiens des artistes pour une pensée universelle et donc, vive ce métissage culturel, dirons-nous. Le festival Nuits Métis, c'est aussi des saveurs culinaires de toutes les parties du monde, une conception du nomadisme particulière, une notion « pas de frontières » où les êtres humains du monde, avec toutes leurs différences, y sont à l'honneur et tout est gratuit. Cette volonté manifeste de rassembler au-delà des âges et des cultures ne peut passer inaperçue. Que ce soit sur scène ou en spectateur, les Nuits Métis sont synonyme de culture pour tous.

Il faut en conséquence souhaiter un joyeux anniversaire aux Nuits Métis et espérer que ce festival de ne prenne aucune ride en gardant toute sa jouvence et sa fraternité !

Ferréol Gassackys

IN MEMORIAM

15 mai 2016 - 15mai 2018, 12 ans jours pour jours, le Seigneur rappelait à lui son serviteur décédé en Afrique du Sud, Monsieur K.G Kekola Gilbert.

En ce triste anniversaire de sa mort, les enfants et la famille prient toutes celles ou ceux qui l'ont connu et aimé l'illustre disparu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Des messes de requiem sont dites ce 15, 16 et 17 mai à l'église Sainte marie de Ouenzé. Que son âme repose pour l'éternité auprès de Dieu le père.

FESTIVITÉS DU 10 MAI

Christiane Taubira en pédagogue de la loi du 21 mai 2001

L'ancienne ministre française de la Justice, auteure de la loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, était en fin de semaine dernière au collège Paul-Eluard de Brétigny-sur-Orge, en région parisienne, en France.

Christiane Taubira en marge des festivités du 10 mai 2018 au collège Paul-Eluard de Brétigny-sur-Orge en région parisienne, en France/Crédit photo : LP/N.C.

La cellule éducative du collège Paul-Eluard, à Brétigny-sur-Orge, a reçu, le 10 mai, l'ex-garde des Sceaux. A son entrée dans la salle, les collégiens lui ont réservé un accueil chaleureux par leurs applaudissements nourris, ponctués de nombreux cris. Sur place, la centaine d'élèves l'attendait, fort impatients de pouvoir échanger avec celle qui est, notamment, à l'origine de la loi du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité.

La date de sa venue, organisée par l'établissement en lien avec l'association « Rien de spécial », est loin d'être un hasard. En marge de la journée commémorative de l'abolition de l'esclavage du 10 mai, l'établissement organisait sa journée des couleurs. *« Tous les élèves sont fortement encouragés à porter les habits traditionnels de leur pays ou de leur région d'origine. C'est le seul jour où ils ont le droit de casser les codes »*, a indiqué Eric Dogo, le prinicipal de l'établissement.

En fine pédagogue, Christiane Taubira a expliqué les fondements de la journée de réflexion civique sur le respect de la dignité humaine et la notion de crime contre l'humanité. Se prêtant à la séance de questions /réponses, elle a répondu en avoir personnellement été victime. *« Il faut éliminer la haine que l'on peut avoir, elle ne sert à rien à part nous détruire », a insisté l'ancienne ministre de la Justice. «On peut avoir d'autres sentiments mais celui-ci est trop dévastateur ; aucun fruit, même sec, n'en sort »*, a-t-elle martelé.

A un autre élève lui posant la question sur les informations qu'il avait suivies faisant parfois référence à sa couleur de peau, Christine Taubira a répondu: *« Je fais en sorte que toutes les épreuves se transforment en force. Des propos peuvent nous faire souffrir mais il faut passer outre car, ce ne sont que des imbécillités. Elles viennent de personnes qui sont enfermées dans leurs clichés et qui ne comprennent rien au monde »*. S'en est suivie ensuite une heure d'échange, sur son engagement politique, les décisions du président des Etats-Unis, Donald Trump, ou encore le mariage pour tous. Ils ont continué dans les coulisses avec un peu plus de proximité pour les élèves. Pour cinq d'entre eux, l'aventure ne s'arrête pas là. Ils sont invités à intervenir dans l'émission «Couleurs Tropicales» sur Radio France internationale, le 22 mai. *« Ils reviendront sur ce qu'ils ont vécu ici »*,a précise Claudy Siar, l'animateur de l'émission. *«L'idée est aussi de parler des problématiques autour de l'esclavage tout en échangeant avec nos auditeurs »*, a-t-il souligné. Rappelons que le 10 mai est la journée des mémoires et de réflexion sur la traite, l'esclavage et leurs abolitions. Des actions sont mises en œuvre en lien avec le Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage et les associations de mémoire dont, parmi elles, le Cran, présidé par Louis-Georges Tin, Afro-descendant qui a toujours fixé ses origines au Congo Brazzaville par la Route des esclaves partant de Pointe-Noire vers les Amériques.

Marie Alfred Ngoma

REMERCIEMENTS

Le président Anguios Nganguia Engambé,
Les habitants de l'avenue Jean Dominique Okemba
&
COGENO GROUPE BUSINESS PLAN :
COGENO – SOFINO – EDEN, FRERES ET SŒURS
OBORO ASSOCIATION
Résidences et Appartements de Famille
NGANGUIA ENGAMBE ANGUIOS

Ainsi que les travailleurs de l'avenue Jean Dominique Okemba, accompagnés par la presse congolaise et internationale.

Expriment leurs chaleureux remerciements aux parents, collègues, amis et connaissances, de près ou de loin, pour la sympathie, l'affection dont vous avez fait preuve à la suite du décès, à l'âge de 116 ans, de Mme MONDZE Joséphine.

Encore une fois, nous sommes très touchés par le soutien que vous nous avez apporté dans cette dure épreuve.

Merci de tout Cœur
Anguios Nganguia Engambé
et Famille

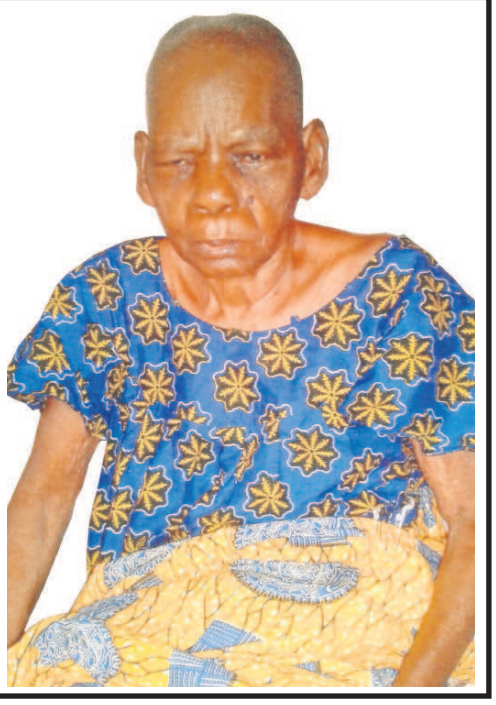

Total E & P Congo lance la campagne d'information sur l'acquisition sismique 4D

Prélude à l'opération qui sera réalisée en partenariat avec Chevron, Eni et la SNPC sur les champs pétroliers de Moho Bilondo et Likalala-Libondo, du 15 mai au 30 juin, la société Total E&P Congo a lancé, le 7 mai à la Chambre de commerce de Pointe-Noire, la campagne de sensibilisation aux risques liés aux activités en haute mer et autour des plates-formes pétrolières.

L'action de sensibilisation a pour objectif principal d'informer toutes les parties prenantes intervenant dans la filière de la pêche maritime à Pointe-Noire, en particulier les armateurs et les corporations de la pêche maritime artisanale, sur les risques de la navigation maritime dans la zone de l'opération sismique.

« L'objectif de ces réunions animées par les équipes de Total E&P Congo est double : d'une part, expliquer aux pêcheurs artisans et industriels en quoi consiste l'opération d'acquisition sismique 4D qui sera réalisée en haute mer, au large des côtes de Pointe-Noire ; d'autre part, attirer l'attention sur les risques encourus par les navires (bateaux et pirogues) qui pourraient se trouver dans la zone d'acquisition pendant les opérations. L'opération d'acquisition sismique se déroulera dans une zone réservée aux activités pétrolières donc en principe interdite sur une grande partie à la pêche et en conséquence ne comportant aucun risque ni aucun impact économique pour les professionnels de la pêche maritime et pour leur activité », a dit Léa Ndombi, chef de la Division responsabilité sociétale d'entreprise à Total E&P Congo, et d'ajouter : « Total a souhaité communiquer largement sur l'événement, non seulement au nom de sa responsabilité sociétale mais aussi et surtout parce que le risque zéro n'existe pas».

Dans son intervention, Gaston Ngassiki Okondza, directeur départemental de la Pêche et de l'aquaculture de Pointe-Noire et du Kouilou, a exhorté les pêcheurs à observer les dispositions édictées et à se tenir à distance afin d'éviter tout risque éventuel d'accident.

Yoann Guilloux, chef du projet, et Eric Kimbembé-Zola, responsable HSE des opérations, ont ainsi expliqué que l'opération d'acquisition sismique se déroulera dans les zones précitées 24 h sur 24 ; sept jours sur sept. Le bateau sismique mobilisé remorquera à une profondeur de 6,50 m sous le niveau de la mer, un dispositif d'une longueur de 4km 50 étalé sur 700 m de large. Ce qui réduit sa marge de manœuvre. Ces opérations présentent un réel danger pour la navigation, en particulier pour l'activité de pêche. Raison pour laquelle, il est demandé à tous les marins d'observer la plus grande attention pendant le déroulement de la campagne sismique et de se tenir à distance de la zone des opérations, dans le respect des zones d'exclusion définies dans l'avis d'urgence aux navigateurs (Avurnav) émis à cette occasion par les autorités maritimes.

Lors des échanges, les pêcheurs ont émis des inquiétudes sur leur activité qui pourrait être impactée suite à cette opération. Des craintes apaisées par les réponses de Yoann Guilloux qui a précisé que ces opérations vont se dérouler dans des zones exclusivement réservées aux activités pétrolières, conformément aux lois en vigueur en la matière.

Après la réunion tenue à la chambre de commerce, la campagne de sensibilisation s'est poursuivie à Madingo-Kayes le 8 mai, à Loango au siège de la préfecture du Kouilou le 9 mai, à Songolo Raffinerie à l'Espace Phocéa le 10 mai, et à la maison communautaire de Djeno le 11 mai. Ces réunions ont pu mobiliser près de deux cents pêcheurs industriels et artisans.

Signalons, enfin, que cette campagne de sensibilisation a été organisée par le cabinet de conseil Headofpartner dirigé par M. Roger Moukengue, mandaté pour la circonstance par Total E&P Congo.

Le Groupe SNPC distingue ses travailleurs méritants

A l'occasion du 20e anniversaire de sa création, le Groupe SNPC (Société nationale des pétroles du Congo) a récompensé, le 9 mai au Foyer Coraf, par des distinctions honorifiques, quelques agents pour leur ancienneté et leur mérite. Le colonel Norbert Okiokoutina, Grand chancelier des ordres nationaux, au nom du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, Grand maître des ordres nationaux, a fait porter les différentes médailles aux récipiendaires.

L'activité entre dans le cadre des festivités prévues cette année à l'occasion des vingt ans du Groupe SNPC. Sur la base des critères objectifs tels le travail, la probité morale, la prestance, la compétence, l'ancienneté, cent soixante agents ont été choisis pour recevoir les différentes distinctions. Pour des raisons d'ordre pratique, seul un échantillon de dix-sept agents a été décoré. Les autres récipiendaires recevront leurs médailles dans les brefs délais.

Les dix-sept agents distingués sont :

Dans l'ordre du mérite congolais :

Au grade de chevalier :

Louis Andzouno ;

Claver Marien Ngouabi Obala.

Dans l'ordre du dévouement congolais :

Au grade d'officier :

Joseph Pangopo

Au grade de chevalier :

Jean-Marc Bakissi Ngoma ;

Mme Chantal Guislaine Sambou Tchikaya.

Dans l'ordre de la médaille d'or :

Jean-Marc Matola;

Francis Renaud Poaty.

Au grade de la médaille d'argent :

Mme Edith Seye Bena Mikolo;

Jean Ismael Bongo;

Simplice Stev Onanga.

Au grade de la médaille de bronze :

Mme Solange Kibelolo;

Grégoire Kiouari Mapassi ;

Julien Ikama.

Mme Christelle Lydia Okouo;

Mme Irène Nsalou ;

Christ Lucien Axel Engobo.

Après avoir félicité les heureux distingués, Christian Mabiala, chef d'établissement au nom du directeur général de la SNPC, a demandé aux autres agents de redoubler d'ardeur au travail pour mériter à leur tour pareille récompense.

Heureux et honorés, quelques agents distingués ont livré leurs sentiments.

« Je remercie le président de la République pour la confiance et la marque d'attention faites à notre endroit ainsi qu'à mes collègues de service sans lesquels je n'aurais pas eu cette distinction. Cette joie, je la partage avec ma famille et mes collègues de service », a dit Louis Andzouno.

« C'est une fierté de voir notre labeur être récompensé au plus haut niveau. Une joie d'autant plus immense puisque la question du genre a été respectée lors de ces distinctions. Aux collègues qui n'ont pas été récompensés, le seul conseil que je peux leur prodiguer est de continuer de travailler avec abnégation puisqu'il y a un temps à tout », a confié, pour sa part, Mme Edith Seye Bena Mikolo.

Un cocktail dinatoire a mis fin à l'activité sur fond musical du groupe convié pour agrémenter la cérémonie.

AFRICA
DEVELOPMENT CLUB

CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS

CONFÉRENCE ET MISSION MULTISECTORIELLE

« OPPORTUNITÉS DE DIVERSIFICATION
DE L'ÉCONOMIE CONGOLAISE
FOCUS AGRICULTURE ET TOURISME »

Session de rendez-vous BtoB et BtoG multisectoriels

Vendredi 15 juin 2018 à partir de 9 h - Hôtel Atlantic Palace, Pointe-Noire
(sur invitation)

Club Afrique Développement - Congo

M. Jeru ISSALOU BOUCICI
jeru.issalou@creditducongo.com

M. Roch Cesaire BIGEMI
roch-cesaire.bigemi@creditducongo.com

Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2 035 272 260 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété - RC 333.

Crédit du Congo | التجاري وفا بنك Attijariwafa bank

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

Une conférence se penche sur la fraude à Brazzaville

L'Institut congolais de contrôle et d'audit interne (Icaci), a organisé, le 12 mai, un débat sur le fléau qui gangrène les entreprises et administrations publiques congolaises, et tenté de proposer des pistes de solution.

Une trentaine d'auditeurs venant des secteurs privé et public a participé à la réunion mensuelle de l'Icaci, tenue sur le thème : « Le triangle de la fraude », sous l'égide du deuxième vice-président de cette structure, Lala Akossa.

Développant le thème, Christo Colomb Kiminou, formateur en audit à l'Université de Loango, pour susciter la bonne compréhension, a indiqué que le concept fraude est perçu et se définit différemment.

Selon le dictionnaire, a-t-il souligné, la fraude sous-entend un acte malhonnête posé dans l'intention de tromper, contrairement au règlement. En droit fiscal, elle est définie comme un agissement malhonnête permettant d'échapper à la loi fiscale. En droit civil, par contre, a-t-il poursuivi, la fraude est un acte accompli dans le but de porter délibérément atteinte aux intérêts d'autrui.

Dans les détails, l'orateur a fait savoir qu'on dénombre quatre types de fraudes. Il s'agit notamment du détournement d'actifs hors cash, considéré comme le vol des fournitures, des équipements et le trafic des informations confidentielles de l'entreprise; la manipulation des états financiers, action symbolisant la minimisation des chiffres; le décaissement frauduleux des fonds à travers, entre autres, la surfacturation, la falsification des pièces comptables; et la dissimulation des fonds ainsi que la tromperie.

Parlant du triangle de la fraude, objet de la rencontre, le formateur auditeur a expliqué que ce triangle est caractérisé par la motivation qu'anime le voleur à frauder mais aussi l'opportunité et le prétexte qu'il trouve pour opérer.

Les participants à la conférence-débat en photo de famille/Photo Adiac

Dans les échanges, les participants ont réfléchi sur les stratégies de prévention de ce phénomène ainsi que les solutions à mettre en exergue pour barrer la voie à la fraude au sein de l'administration.

A ce propos, Christo Colomb Kiminou a proposé, pour combattre ce fléau, la création d'une structure interne plus efficace au sein des entreprises, l'établissement et l'application d'une politique officielle de répression de la fraude et de la corruption.

Pour conclure, il a signifié que pour mettre un terme à la fraude, les entreprises devraient promouvoir la culture de la tolérance zéro, en sanctionnant sévèrement tous les récidivistes, même ceux qui ont détourné les plus maigres sommes.

Créé en juin 2017, l'Icaci a pour objectifs d'améliorer la crédibilité des services d'audit interne et le professionnalisme des auditeurs internes ; d'encourager la recherche ; de coopérer avec les universités, les grandes écoles, les entreprises et les organismes professionnels.

Il fait partie des vingt instituts représentant dix-neuf pays, dont la Belgique, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire, la France, le Liban, le Luxembourg, le Mali, le Maroc et le Sénégal.

Firmin Oyé

JOURNÉES D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES DE LA SANGHA

Le Pnud se dit prêt à accompagner l'événement

Le représentant-résident de l'agence onusienne en République du Congo, Anthony Ohemeng-Boamath, a fait part de l'engagement de son insitution, au cours d'un tête-à-tête la semaine dernière, avec le député de Ouesso 2, Léonidas Carrel Mottom Mamoni.

Léonidas Carrel Mottom Mamon et Anthony Ohemeng-Boamat

La tenue très bientôt des Journées d'opportunités économiques de la Sangha (JOES) se consolide de plus en plus grâce aux engagements des partenaires de taille, spécialisés dans des questions de développement. Le tout dernier est celui du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) qui, par le biais de son représentant-résident au Congo, a réaffirmé sa volonté d'accompagner l'organisation de ces journées.

Le président du comité d'organisation des JOES et le représentant-résident du Pnud au Congo ont convenu sur les différentes possibilités de partenariat relatives à cet événement.

« *La décentralisation est devenue une piste à explorer dans le cadre des réflexions sur le développement local…. Les JOES se proposent d'identifier des secteurs prioritaires pouvant aboutir à l'élaboration d'une stratégie de développement local efficient* », a signifié Léonidas Carrel Mottom Mamoni, deuxième questeur de l'Assemblée nationale et président du comité d'organisation des JOES.

Pour sa part, le diplomate onusien, félicitant l'approche des JOES, a affirmé que ce genre d'initiative a conduit, dans d'autres pays, à donner une impulsion au développement, à l'exemple du Sénégal et du Mali qui ont réussi la politique de décentralisation en matière de santé et d'éducation. Anthony Ohemeng-Boamath a, en outre, fait part des réflexions menées actuellement avec le ministère congolais en charge de la Décentralisation, en vue de l'expérimentation de la stratégie à travers des secteurs clés.

Aussi, au sortir des JOES, les deux parties se disent persuadées d'obtenir des informations nécessaires liées au développement de la Sangha, pouvant permettre ainsi, d'une part, de cibler les zones prioritaires d'intervention et, d'autre part, de cerner les problèmes réels de la population afin de les soumettre aux débats dans l'hémicycle. Sur ce, le Pnud s'engage à appuyer l'organisation des JOES en apportant un accompagnement technique et divers.

Notons que la première étape de cette collaboration débutera très prochainement par une formation à l'intention des élus, membres du collectif des parlementaires de la Sangha (députés et sénateurs) que pilote le député Léonidas Carrel Motton Mamoni.

Bruno Okokana

CORRUPTION ET CONCUSSION

Les évêques interpellent la justice congolaise

« Des scandales de corruption et de concussion ont été révélés, mais la justice de notre pays peine à les élucider », se consternent les évêques du Congo*, dans une déclaration qu'ils ont rendue publique à l'issue de leur session extraordinaire tenue, du 8 au 9 mai, à Brazzaville.

La dénonciation de la corruption et la concussion vient en soutien à d'autres démonstrations présentées par les évêques du Congo comme faisant partie des « *origines du mal de notre pays et des perspectives de sortie de crise* ». Ainsi sont-ils remontés deux-trois ans en arrière pour rappeler les dissensions ayant opposé les acteurs politiques au moment de l'adoption de la nouvelle Constitution, le 25 octobre 2015, ou encore la crise du Pool qui a éclaté le 4 avril 2016.

Déclinée en plusieurs points, la déclaration des évêques du Congo revient à la fois sur la crise économique, les rapports entre le Congo et ses partenaires financiers extérieurs pour s'achever sur un appel au dialogue et à la réconciliation nationale. Pour les hommes d'église, la création d'un corps indépendant de magistrats et d'autorités morales ainsi que d'un corps d'auditeurs généraux pourrait aider à réprimer la corruption.

Sur la crise du Pool, les évêques estiment qu'à l'accord de paix de Kinkala (signé le 23 décembre 2017, ndlr), doit être associée l'exigence de vérité sur les origines de celles-ci : « *Le peuple a le droit de savoir ce qui s'est passé : les causes et les conséquences, mais surtout les responsabilités des uns et des autres* ». Ils ne s'avancent pas plus loin pour interpeller, par exemple, les parties concernées.

Les évêques s'adressent au gouvernement et aux personnes en responsabilités afin qu'ils se concertent pour « *fonder une vie politique pérenne et stable* ». Ils voudraient voir des hommes et des femmes de bonne volonté aller à la rencontre de leurs concitoyens afin de « *discuter avec respect et tolérance de l'avenir du pays* », *incitent les jeunes à s'engager « avec rigueur à leurs études et au travail productif* ».

À la lecture de cette déclaration, se dégage néanmoins le sentiment que malgré la pertinence des sujets développés et l'intrusion plausible des hommes d'église dans le débat socio-politique et économique, celle-ci fait peu de cas des évolutions observées dans le traitement par les pouvoirs publics de certains de ces sujets. Alors, en effet, que la session criminelle ouverte courant la fin du mois de mars est censée se pencher sur les dossiers des personnes détenues pour des faits de droit commun comme l'entendent les chefs d'accusation, les évêques invitent « *à libérer toutes les personnes en prison à la suite de contentieux politique* ».

Les Dépêches de Brazzaville

***Signataires : Mgrs Daniel Nzonzo (Nkayi), Yves Monot (Ouesso), Victor Abagna-Mossa (Owando), Jean Gardin (Impfondo), Louis Portella Mbuyu (Kinkala), Anatole Milandou (Brazzaville), Urbain Ngassongo (Gamboma), Miguel Angel Olaverri (Pointe-Noire), Bienvenu Manamika Bafouaouahou (Dolisie).**

BLANCHIMENT D'ARGENT

Le Congo organise demain un atelier de formation sur la question

L'Agence nationale d'investigations financières va organiser, du 16 au 18 mai prochain, un séminaire atelier destiné au lancement de l'évaluation nationale de risques de blanchiment des capitaux, du financement du terrorisme et de la prolifération.

Cette session de formation stratégique bénéficiera de l'appui technique de la Banque mondiale, et sera patronnée par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, en présence des responsables du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac) et ceux venus du Cameroun.

Cet atelier regroupera les participants appelés "groupes", venus de différents départements ministériels ; des banques ; des Casinos ; des établissements de microfinances ; de la police, la gendarmerie ; du Conseil national de sécurité ainsi que des offices notariaux du Congo.

Pendant trois jours, les participants apprendront de nouvelles techniques de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme plus adaptées. L'objectif étant de préparer une riposte adéquate et efficace, capable de réduire ou plutôt de juguler le phénomène au Congo.

F.O.

LOANDJILI

La construction du lycée moderne de Vindoulou n'a pas encore démarré

Les travaux ont été confiés à la société forestière Taman industries limited, mais le début de ceux-ci ne s'est limité qu'à la pose de la première pierre effectuée depuis le 16 décembre dernier par le Premier ministre, Clément Mouamba.

Le site du lycée de Vindoulou

Le plan du lycée moderne de Vindoulou est conforme au modèle standard des lycées d'enseignement général dans le pays. Ce plan envisage la construction de quarante-huit salles de classe, cent quatre-vingt-seize classes pédagogiques pouvant accueillir au total plus de cinq mille élèves au ratio raisonnable de cinquante élèves maximum par salle de classe, six laboratoires équipés, un amphithéâtre de deux cents places, une salle informatique, une bibliothèque, un complexe sportif, un internat susceptible de loger plus de trois cents personnes et des logements de l'ensemble des agents de maîtrise.

Rappelons que le site qu'abritera ce lycée interdépartemental est situé au quartier périphérique de Vindoulou, dans le quatrième arrondissement Loandjili. Ce lycée sera l'unique dans cette partie de la ville océane. Quoique des membres du gouvernement visitent ce site, quelques familles récalcitrantes continuent d'occuper et de vivre illégalement sur ces lieux. Ces dernières useraient de quelques artifices dilatoires en vue de rendre responsable l'État congolais d'une occupation anarchique ou d'une violation de leurs droits. La concrétisation effective de ce projet permettra de soulager des apprenants qui habitent vindoulou.

Séverin Ibara

CAMBRIOLAGE

Des malfrats dans les mailles de la police

Cinq voleurs ont été présentés, le 8 mai à la presse, par les services départementaux de la police judiciaire de Pointe-Noire et du Kouilou.

Les cinq malfrats

Selon les services de police, les présumés hors-la-loi, à savoir Norlant Manene, Juste Sayit Dimi, Godin Sayit, Jedeon Mafoua et Tcho Abdoulaye, sont âgés entre 24 et 31 ans. Munis parfois d'armes, ils utilisent le mode opératoire dénommé « Boum à l'étranger » (un vol qui consiste à entrer, en pleine journée, dans une parcelle ciblée en l'absence des propriétaires pour s'emparer de leurs biens).

Édifiant la presse sur ce sujet, le colonel André Mankassa, chef de service départemental de la police judiciaire au Kouilou et à Pointe-Noire, a expliqué qu'en plus des quartiers de la ville côtière, certains de ces malfrats ont commis beaucoup de cas de vols à Brazzaville. *« Ces derniers seront présentés très bientôt au procureur de la République, conformément aux dispositions prévues par la loi »*, a-t-il dit. Interrogés sur les faits qui leur sont reprochés, les cambrioleurs ont reconnu leurs forfaits.

Rappelons que l'un de ces cas de vols a occasionné la mort d'un chauffeur de taxi au quartier Tsourou, dans le quatrième arrondissement Loandjili. En plus de la protection des personnes et de leurs biens, la lutte contre le grand banditisme, la consommation des drogues dures, les cas de crimes et autres troubles à l'ordre public constituent aussi des préoccupations quotidiennes de la police dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire.

Séverin Ibara

CINÉMA

Michael Thamsy admis à l'Académie des Sotigui

Plébiscité meilleur acteur d'Afrique centrale lors de la 2e édition du Sotigui Awards 2017, à Ouagadougou (Burkina Faso), l'acteur congolais est désormais membre de l'Académie des Sotigui et ambassadeur des Sotigui Awards.

L'Académie des Sotigui est composée des professionnels de l'industrie cinématographique, répartis en neuf collèges de « métiers » (acteurs, réalisateurs, auteurs, techniciens, producteurs, distributeurs et exportateurs, industries techniques, agents artistiques, directeurs de casting, attachés de presse, exploitants). À ces acteurs s'ajoutent des personnalités dont l'activité soutient le rayonnement et le dynamisme du cinéma en Afrique, rassemblées dans un dixième collège des « membres non professionnels ». En effet, depuis deux ans, Ouagadougou abrite la prestigieuse et l'unique cérémonie africaine de récompense des talents dans les films africains et de la diaspora : les Sotigui Awards. Véritable plate-forme et rendez-vous de valorisation du talent de l'acteur comédien, les Sotigui Awards ont confirmé leur utilité et convaincu l'ensemble des acteurs du monde du cinéma au plan national et africain en seulement deux éditions. Dans une logique de professionnalisation et pour répondre au principe de l'immensité de l'homme qui donne son nom à l'événement (Sotigui Kouyaté), il est décidé de la création d'une Académie des arts cinématographiques africains et de la diaspora. Ainsi, à l'image des Césars qui sont organisés par l'Académie des césars, les Oscars organisés par l'Académie des oscars, les Sotigui Awards seront désormais organisés par l'Académie des Sotigui. Cette structure est régie par l'Association pour la promotion du cinéma africain et de la diaspora.

L'acteur congolais Michael Thamsy/ crédit photo DR

Les Sotigui Awards distinguent les performances des acteurs et comédiens dans treize catégories, à savoir Sotigui d'or; Sotigui de la meilleure interprétation masculine et féminine; Sotigui Afrique de l'ouest, Afrique du nord, Afrique centrale, Afrique australe, Afrique de l'est, Sotigui acteur anglophone; Sotigui meilleur plus jeune acteur; Sotigui meilleur espoir; Sotigui du public; Sotigui du meilleur acteur de la diaspora.

Né le 19 juillet 1936 à Bamako, Sotigui Kouyaté est considéré comme l'un des plus grands acteurs africains contemporains. Il est le père du réalisateur Dani Kouyaté, du conteur Hassane Kouyaté et de l'acteur Mabô Kouyaté. Il est décédé le 17 avril 2010, à Paris, en France.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL KIMOKO

Bientôt la onzième édition

« Du théâtre au Congo pour quel public ? » est le thème retenu pour le prochain rendez-vous de la manifestation qui se tiendra, du 29 mai au 3 juin, au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Pointe-Noire.

Le thème a été choisi en vue d'attirer l'attention du public sur l'importance du théâtre dans la vie des hommes. Pour Alphonse Nkala, directeur du festival, le théâtre est un art civilisateur qu'il faut penser mettre au centre de l'activité de l'humain. Ce thème, selon lui, devrait aussi permettre de mener une réflexion sur le type de théâtre à proposer aux Congolais qui s'intéressent de plus en plus à cet art. *« Nous allons réfléchir sur le type de théâtre qu'il faut faire au Congo, un théâtre qui devrait être bien reçu par les Congolais. Peut-être que celui qui leur est proposé n'est pas celui qu'ils attendent. Il faut donc mener une réflexion sur la question »*, a-t-il expliqué. Outre le théâtre, Kimoko, qui veut dire lieu de rencontre, de partage et d'échange, propose d'autres activités. Il s'agit notamment du conte, du ballet théâtre, de la musique, de la danse contemporaine. À cela, il faut ajouter l'atelier de marionnettes, une activité destinée aux enfants que le festival organise pour la troisième fois à la demande du public.

La onzième édition de Kimoko connaîtra la participation des artistes et groupes étrangers (Green théâtre avec Guillaume Ekoubé du Cameroun, Fely Kimbirima de France, Olivier Ngoudé du Cameroun qui animera l'atelier des marionnettes) ainsi que des nationaux venant de Brazzaville (Stan Matingou et les femmes de la Troupe nationale de théâtre du Congo) et locaux (Le théâtre des coulisses qui est la compagnie égérie de Kimoko, la Compagnie Issima théâtre, Africa Graffiti, Afro Tam-Tam et Racines). Par ailleurs, depuis 2010, le festival choisit une tête d'affiche à chaque édition. Ainsi, après Michel Bohiri en 2016 et Gabriel Kinsa en 2017, cette année, la tête d'affiche est l'humoriste gabonais Omar Defundu, alias Monsieur le président, un des grands noms du stand-up africain.

A cause de la crise économique qui frappe le pays, Kimoko a perdu la majorité de ses sponsors et se trouve aujourd'hui à la recherche des partenariats. Malgré cela, les organisateurs tiennent à la réussite de l'événement. *« Une fois de plus, nous avons fait de bons choix. Le public ne sera pas déçu. Malgré les difficultés, nous ferons de sorte que la fête soit belle »*, a assuré Alphonse Nkala.

Notons qu'un seul site abritera, cette année, les activités de Kimoko. Il s'agit de l'espace culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, situé vers le rond-point de Mpita, dans l'arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba, et les spectacles offerts par le festival seront gratuits.

Lucie Prisca Condhet Zinga

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Une deuxième journée décisive

Les rencontres du 15 mai s'annoncent très déterminantes pour les clubs engagés. Si certains d'entre eux vont se lancer dans une course folle pour la première place du groupe, d'autres par contre auront à cœur l'envie de se relancer.

Dans le groupe A, Townships rollers FC, le seul vainqueur de la première journée, se déplacera en Tunisie pour y affronter l'Espérance de Tunis qui avait accroché Al Ahly 0-0. Le vainqueur de cette rencontre prendra une option, tout comme Al Ahly s'il s'impose sur le terrain de Kampala city council FC. La victoire du club ougandais lui permettrait de relancer ses chances.

Dans le groupe B, le Tout puissant Mazembe, leader du groupe après la première journée, tentera de confirmer sa suprématie sur la pelouse de Difâa El Jadidi (un point) alors que l'Entente sportive de Sétif (zéro point) tentera de se relancer devant son public face au Mouloudia club d'Alger (un point).

Scenario identique dans le groupe C puisque Horoya AC, le seul leader, ne disputera son match de la deuxième journée contre les Mamelodi Sundowns que le 22 mai. Entre- temps, le WAC, tenant du titre, a l'occasion de prendre provisoirement la tête du groupe s'il s'impose sur ses propres installations devant l'AS Togo port de Lomé.

Dans le groupe D, aucune formation n'a pris le dessus sur l'autre au terme de la première journée. Tous les clubs ont concédé des matches nuls. La deuxième journée sera sans nul doute celle qui consacrera les premières victoires. Le 15 mai, Mbabane Swallowns recevra Primeiro de Agosto puis, le 16 mai, l'Etoile sportive de Sahel en découdra avec Zesco United.

La troisième journée est prévue pour le 17 juillet.

James Golden Eloué

ELIMINATOIRES CAN U-20

Le Congo prend un léger avantage sur le Botswana

En déplacement à Gaborone, les Diables rouges ont arraché un nul de 1-1 face aux Zèbres du Botswana en match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) U-20 prévue en 2019 au Niger.

Les Diables rouges U-20

Le onze national U-20 a sauvé in extremis sa peau face au Botswana, le samedi 12 mai à Gaborone. Dès la 20e minute, en effet, les Zèbres ont ouvert la marque prenant momentanément le dessus sur les Diables rouges. C'est à la 93e minute que Racine Louamba a permis au Congo d'inscrire ce précieux but à l'extérieur qui pèsera de façon non négligeable sur le match retour prévu le dimanche 20 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat. Après la manche retour du deuxième tour, un troisième est prévu. C'est de cette étape que viendra la qualification à la CAN U-20, Niger 2019.

En rappel, la dernière participation des Diables rouges à la CAN de cette catégorie remonte à 2015, à Dakar, au Sénégal. Ils ont manqué la qualification à l'édition de 2017 suite à leur élimination par le Burkina Faso.

Les autres résultats

Algérie – Ghana 0-0
Malawi – Angola 1-2
Mozambique – Afrique du Sud 1-1
Burundi – Soudan 1-1
Botswana – Congo 1-1
Gabon – Côte d'Ivoire 3-0
Rwanda – Zambie 0-2
Guinée Bissau – Nigeria 2-2
Ouganda – Cameroun 1-0
Burkina Faso – Libye 3-1
Sénégal – Egypte 0-0
Mauritanie – Guinée 1-0
Tanzanie – Mali 1-2
Gambie – Bénin 2-1

Rominique Makaya

ARRÊT SUR IMAGE

Le chef de l'Etat a reçu de l'artiste plasticienne Sophie Cavalié, samedi 12 mai au musée de N'Gol'Odoua, une pièce magistrale représentant une tête d'éléphant. « L'éléphant symbolise la nature, la mémoire », a indiqué l'artiste française. « *J'ai voulu représenter, à travers cette œuvre, la conscience de l'homme qui, humblement, doit respecter la nature, et au-delà, incarne la conservation de la mémoire d'un peuple* », a-t-elle précisé.

Jean-Paul Pigasse, directeur des Dépêches de Brazzaville et du musée du Bassin du Congo de Brazzaville, a ensuite remis au président Denis Sassou N'Guesso 30 têtes kiebe-kiebe qui viendront compléter le fonds du musée déjà riche de plus de 250 pièces exceptionnelles.

Le président du Congo entouré de l'artiste, de son conjoint, et de l'équipe des Dépêches de Brazzaville

Sophie et Bruno Cavalié avec les hôtesses du musée

Le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso et l'artiste Sophie Cavalié